

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3566 - LUNDI 02 SEPTEMBRE 2019



Photo : Cheik FITA

JEAN-PIERRE BEMBA CONTRE LE PROCUREUR DE LA CPI

Nouvelle audience dans l'affaire de subornation de témoins

Jean-Pierre Bemba fera encore face, le mercredi 4 septembre, aux juges de la Cour pénale internationale (CPI), dans l'affaire de subornation de témoins, la deuxième qui l'oppose au procureur de cette cour. Ses avocats, qui seront présents à La Haye, tenteront d'obtenir la suspension définitive de ce dossier pour procès inéquitable.

Le fait de gagner ce procès aurait, comme

conséquence, l'annulation de la décision de la condamnation et celle de la peine prononcée contre l'ex-sénateur congolais. Cette audience permettrait également d'analyser l'impact de l'acquiescement et violation des droits du leader du Mouvement de libération du Congo dans le dossier principal sur le dossier connexe de subornation, en envisageant la suspension définitive de la procédure. [Page 3](#)

OR GRIS

Guerre des prix et début de faillite de certains cimentiers dans la région

Plusieurs marchés du ciment de la région sont au bord de l'implosion. Les prix, qui affichent leur plus bas niveau dans certains pays africains au regard de la surcapacité de production et de la chute inédite de la demande interne, ne devraient pas re-

monter rapidement. A cela, il faut ajouter l'arrêt des grands chantiers de construction à la suite de la crise qui a frappé durement la plupart des économies africaines.

Pour certains pays sortis fraîchement de la récession, la reprise des grands travaux devra

encore attendre l'éclaircissement complet de l'horizon. L'arrivée des majors dans la région n'a fait que compliquer davantage la donne, condamnant certains cimentiers à disparaître ou à étendre urgemment leur zone d'influence au-delà des frontières du pays d'investis-

sement. Les marchés les plus touchés se comptent un peu partout dans la région, allant du nord au centre en passant par l'ouest et l'est de l'Afrique. Une véritable « guerre du ciment » est aux portes de la RDC, l'un des derniers pays de la région à recourir encore à la bonne

vieille recette du protectionnisme pour défendre son industrie du ciment, du moins dans la partie ouest du pays. Mais le pays tiendra encore combien de temps d'autant plus que le secteur du ciment doit faire face à une fiscalité et parafiscalité très lourde ? [Page 3](#)

FRANCOPHONIE :

La RDC se prépare à abriter les neuvièmes jeux en 2021

Le pays a été choisi pour organiser ces jeux de la Francophonie prévus pour 2021. De leur côté, le président Félix Tshisekedi et sa représentante personnelle à la Francophonie, Isabel Machik Tshombe, rassurent sur la détermination de la RDC de gagner ce pari.

Une mission d'expertise technique du Comité international des jeux de la Francophonie (CIJF) conduite par sa directrice, Zeina Mena, s'est également dite rassurée des atouts que possède la RDC pour organiser ces jeux. Cet optimisme a



Isabel Machik Tshombe et l'équipe du CIJF

été exprimé à l'issue des échanges, le 31 août, à Kinshasa avec Mme Machik Tshombe, après la visite des sites choisis pour abriter ces jeux. Il restera donc à la RDC de mettre également en place son CNJF.

[Page 2](#)

INTERVIEW.

Patrick Bhayo : « Former, partager et transmettre l'expérience que nous avons acquise »

En lançant le Studio Mazzara, qui est aussi un centre de formation en animation, le jeune animateur 2D et 3D et réalisateur de films animés, Patrick Bhayo, actif dans l'univers du dessin animé depuis 2013, vient de poser les bases d'un grand studio d'animation pour dynamiser cet univers pas assez développé en RDC, avec un nombre minime de réalisations sur le marché. Le Studio Mazzara, pour l'heure, se focalise sur l'animation considérée comme la base. Mais Mazzara s'est également fixé comme objectif d'emmener plus de monde à s'intéresser à cette pratique de l'animation, ce métier assez



passionnant d'animateur. Sa vision est de mettre en place un grand studio d'animation pour œuvrer véritablement dans ce domaine qui n'est pas assez développé en RDC.

[Page 5](#)

ÉDITORIAL

Bien noter

Que ce mardi, 3 septembre, a lieu à Paris, la capitale française, une importante rencontre au sommet entre les présidents Emmanuel Macron et Denis Sassou N'Guesso. Les deux chefs d'Etat français et congolais feront un tour d'horizon complet de la coopération entre Paris et Brazzaville à l'heure où le Congo s'attèle à la mise en œuvre de l'accord de facilité élargie de crédit qu'il a conclu avec le Fonds monétaire international, le 11 juillet dernier.

Sachant que dans ce processus son expertise mais aussi sa solidarité à l'égard du Congo sont indispensables, la France est le partenaire de poids, avec bien d'autres, sur lequel les autorités congolaises peuvent compter pour passer le cap difficile en cours. Pour cela, les dossiers qui occuperont Emmanuel Macron et Denis Sassou N'Guesso pourraient être nombreux et variés.

On peut en citer quelques-uns parmi lesquels l'éducation, l'environnement et la santé. Un peu basiques, ces dossiers font partie des préoccupations majeures du PND, le plan national de développement 2018-2022, adopté par le gouvernement congolais il y a peu. Ils sont peut-être aussi le côté calme des discussions qu'auront les délégations française et congolaise à cette occasion.

A côté de ce premier volet, sans doute un second d'importance relevée en raison des thématiques qui le constituent : la dette à l'égard de créanciers extérieurs et intérieurs du Congo, la gouvernance publique incluant les questions de sécurité et de justice, mais également la politique, les échéances futures étant la tenue, en 2021, de l'élection présidentielle et l'année suivante des élections législatives.

Il n'est pas lieu de dramatiser les choses. Les entretiens en vue se dérouleront entre deux dirigeants qui auront à cœur de consolider une relation historique que les obstacles de parcours ont souvent éprouvée sans apparaître infranchissables. Paris et Brazzaville ont en effet un intérêt mutuel à mieux se parler, mieux échanger.

Le Courrier de Kinshasa

FRANCOPHONIE

La RDC se prépare à abriter les neuvièmes jeux en 2021

Faisant allusion aux infrastructures des sites retenus, une mission d'expertise technique du Comité international des jeux de la Francophonie s'est dite rassurée des atouts que possède le Congo pour organiser ces jeux de la Francophonie.



Isabel Machik Tshombe et l'équipe du CIJF

La représentante personnelle du chef de l'Etat congolais à la Francophonie, Isabel Machik Tshombe, a échangé, le samedi 31 août, avec une équipe du Comité international des jeux de la Francophonie (CIJF), composée de la directrice Zeina Mena, accompagnée des responsables des partenariats, de Thomas Gil, du marketing et de la communication du CIJF et du coordonnateur adjoint de la cellule technique de l'organisation de ces jeux, Zénon Kabamba.

A l'issue de ces échanges, rapporte un communiqué du cabinet de Mme Machik Tshombe, la directrice du CIJF, qui est à la tête d'une mission d'expertise technique du 25 août au 5 septembre à Kinshasa, s'est dite rassurée des atouts que

possède la RDC pour organiser les jeux de la Francophonie. Zeina Mena a fait allusion notamment aux infrastructures des différents sites de jeux visités.

Du côté de la RDC, la représentante personnelle du chef de l'Etat à la Francophonie a réaffirmé l'engagement du président Felix Antoine Tshisekedi à la tenue et à la réussite des neuvièmes jeux de la Francophonie dans le pays, qui s'inscrit dans sa volonté de voir la RDC jouer un rôle déterminant au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Un accompagnement du CIJF

La mission technique de la direction du CIJF et ses experts, note-t-on, apporte son accom-

pagnement à la RDC, dans le cadre des préparatifs de ces jeux. La RDC, rappelle-t-on, est appelée à élaborer le cahier des charges pour les IXes jeux de la Francophonie tel que recommandé par la 107e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) le 2 juillet 2019 à Paris en France. Au cours de cette session du CPF, les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement avaient aussi recommandé à la RDC de constituer le Comité national des jeux de la Francophonie. A en croire cette source, ces recommandations sont à tenir avant la tenue de la prochaine réunion du CPF prévue pour le 29 octobre à Monaco.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coombé, Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JEAN-PIERRE BEMBA CONTRE LE PROCUREUR DE LA CPI

Nouvelle audience dans l'affaire de subornation de témoins

Des avocats de l'ex-sénateur congolais seront présents à La Haye, le 4 septembre pour tenter d'obtenir la suspension définitive du dossier Jean-Pierre Bemba, affaire subornation de témoins, pour procès inéquitable qui aurait, comme conséquence, l'annulation de la décision de la condamnation et celle de la peine.

La chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) a accepté, lors de l'audience du 28 août, de traiter la question portant sur le caractère inéquitable du procès de l'affaire dite de subornation des témoins et de la longue durée de la détention du l'ex-sénateur et vice-président congolais, Jean-Pierre Bemba Gombo. Une nouvelle audience est donc prévue pour le mercredi 4 septembre à La Haye, au Pays-Bas.

Dans son ordonnance du 28 août 2019 portant sur l'ordre du jour de cette audience qu'elle va tenir le 4 septembre, la chambre d'appel



Jean-Pierre Bemba photo Cheik Fita

note que parmi les questions à traiter il y aura notamment la suspension définitive du

dossier Jean-Pierre Bemba, affaire subornation de témoins, pour procès inéquitable.

table. Ceci aurait, comme conséquence, l'annulation de la décision de la condamnation et celle de la peine. Il serait également analysé l'impact de l'acquittement et violation des droits du leader du Mouvement de libération du Congo (MLC) dans le dossier principal sur le dossier connexe de subornation en envisageant la suspension définitive de la procédure.

Les avocats de l'ex-sénateur congolais, qui avaient interjeté appel contre le jugement rendu dans cette affaire de subornation des témoins, seront sur place à La Haye, en vue de défendre les intérêts de leur client, qui serait actuellement installé en Belgique.

Il est rappelé que cette chambre avait, le 20 août, rejeté l'appel introduit par la partie défenderesse à qui elle a reproché d'avoir exploité l'article 81 des Statuts de Rome en lieu et place de l'article 84 donnant possibi-

lé d'une révision du procès. On note également que le leader du MLC a été en détention pour cette deuxième affaire depuis décembre 2013 jusqu'en 2017 alors que la peine retenue pour cette même affaire par la chambre d'appel était d'une année. Revenu au pays pour participer à l'élection présidentielle qui était prévue pour décembre 2018, Jean-Pierre Bemba avait été recalé par la Commission électorale nationale indépendante, arguant qu'il avait été condamné par la CPI dans cette affaire de subornation de témoins. Devant la Cour constitutionnelle, cette dernière a également décidé dans la même direction que la centrale électorale, éloignant définitivement la possibilité pour Jean-Pierre Bemba de briguer la magistrature suprême du pays à l'issue des élections attendues fin 2018.

Lucien Dianzenza

OR GRIS

Guerre des prix et début de faillite de certains cimentiers dans la région

Selon jeune Afrique, tirant sa réflexion d'un entretien avec Diamond Cement Congo de la République du Congo, le marché africain est en surcapacité de production et plusieurs pays africains présentent aujourd'hui des signes d'essoufflement de leur industrie du ciment. Même derrière son protectionnisme, la RDC n'est pas à l'abri du risque car elle dispose de la fiscalité la plus lourde de la région, soit soixante taxes dans le seul secteur du ciment.

Le marché africain du ciment est en surchauffe et de nombreux cimentiers de la région survivent en prospectant désormais d'éventuelles opportunités dans les pays limitrophes. Pour eux, il s'agit clairement d'arriver à écouler des millions de sacs de ciment sans preneurs dans le pays d'investissement. Dans la République sœur du Congo-Brazzaville, Diamond Cement Congo écoule une

partie de son ciment en Centrafrique et dans l'enclave angolaise du Cabinda pour contourner la baisse des prix (cinq fois inférieurs) à la suite d'une surcapacité du marché congolais. En effet, la production globale est de l'ordre de 2,8 millions de tonnes par an, alors que la demande locale ne s'établit qu'à 600 000 tonnes par an. Pour autant, renseigne Jeune Afrique, les autorités congolaises sont assurées de la réouverture de certains chantiers stoppés et de la reprise de la collaboration avec le Fonds monétaire international. Ces deux paramètres permettront un réajustement des prix d'ici à 5 ans. Selon notre consœur, beaucoup de cimentiers sont de plus en plus tentés à élargir leurs marchés pour contourner les fluctuations de la de-

mande locale et faire face à une concurrence de plus en plus rude dans la région. Les marchés les plus touchés seraient, renchérit-elle, ceux du Congo Brazzaville, du Nigéria, de la Zambie et de la Tanzanie. Même certains pays du Maghreb, dont l'Égypte et l'Algérie, sont affectés par ce malaise régional. Dans ce contexte difficile, plusieurs poids lourds du secteur renforcent leurs positions dans la région, à l'instar du groupe Dangote. Au cours de la dernière décennie, beaucoup d'entrepreneurs sont arrivés dans le secteur du ciment, instaurant ainsi une véritable guerre des prix et un début de faillite pour certaines compagnies. Comme l'indique d'ailleurs l'un des actionnaires de Diamond Cement Congo, en l'occurrence

le géant afro-indien Wacem, plusieurs autres marchés dans la région s'avèrent moins rentables pour son propre groupe. Il s'agit par exemple du Togo et du Burkina Faso. Dans sa stratégie de survie, Wacem a décidé d'installer, d'ici à un an, une nouvelle unité de broyage de ciment en RDC à 160 km de la capitale.

La RDC, pays protectionniste

Depuis 2017, la RDC évolue en mode protectionniste pour permettre à son industrie du ciment d'approvisionner toute la partie ouest du pays. Mais comme l'explique plusieurs cimentiers locaux eux-mêmes, le marché RD-congolais se trouve aussi à la croisée des chemins. Ils en appellent ainsi à des incitations fiscales additionnelles pour consolider leurs

positions, car la menace angolaise et congolaise est très proche. L'industrie du ciment s'acquitte actuellement d'au moins soixante-deux taxes. « Nous disposons de trois nouvelles cimenteries intégrées construites par les deux leaders mondiaux dans le domaine et dotées d'équipements de la toute dernière génération », a rappelé Lenny Ilondo, le DG de PPC. Quant à la production globale, la capacité totale installée est estimée à 3,2 millions de tonnes par an, du reste extensible. « La RDC n'a pas besoin d'importer du ciment dans sa partie ouest pour réaliser les projets de production de l'électricité d'une mini-centrale hydroélectrique au méga projet tel qu'Inga », a-t-il déclaré.

Laurent Essolomwa

EDUCATION DE BASE

Jean-Claude Katende appelle à un « Enseignement gratuit et de qualité »

Selon le juriste et acteur social, pour réussir la gratuite et la qualité de l'éducation primaire, il est clair que le président de la République doit exiger des acteurs une feuille de route claire qui définit les étapes à réaliser pour atteindre cet objectif, en mettant au centre des préoccupations non seulement l'enfant mais aussi l'enseignant.

En saluant la décision sur la gratuité de l'enseignement de base, le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, pense que l'honneur va au chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qui vient ainsi « d'activer l'article 43 de la Constitution qui garantit une éducation obligatoire et gratuite, dans les écoles publiques, à tout enfant qui a l'âge d'aller à l'école primaire ». Pour cet activiste des droits de l'homme, le président de la République vient ainsi de libérer les parents d'un lourd fardeau qu'ils ont porté depuis plusieurs années. « La gratuite de l'éducation primaire est ainsi acquise grâce à la détermination d'un homme, le président Félix Tshisekedi. Il faut travailler maintenant pour la qualité de l'éducation », a-t-il soutenu dans sa page d'opinions libres



Me Jean-Claude Katende/Adiac

du 30 août.

De l'avis de Jean-Claude Katende, en effet, ceci exige plusieurs choses dont l'évaluation des enseignants qui ont donné des cours aux enfants depuis des années. La question à laquelle il faudra répondre, dans ce sens, est celle de savoir si ces enseignants ont le niveau

exigé par une éducation de qualité. De l'avis de ce juriste et activiste des droits de l'homme, cette évaluation va conduire à la disqualification des uns et au maintien des autres. Ainsi donc, a-t-il pensé, le recrutement des enseignants selon des règles de sélection compétitive va s'imposer, sans oublier la mise à

niveau de tous les enseignants par des formations régulières. Mais aussi, a-t-il continué, il serait important que les conditions socioprofessionnelles des enseignants soient significativement améliorées (meilleurs salaires payés régulièrement). Pour Jean-Claude Katende, les effectifs dans les classes doivent également être maintenus au niveau des standards de l'Unicef pour permettre à l'enseignant de suivre chaque élève. Dans les villages, a-t-il conseillé, le niveau de formation des enseignants doit faire l'objet de contrôle régulier parce qu'il y a beaucoup de détenteurs de diplôme d'Etat, sans niveau suffisant et sans compétence, qui y enseignent. Enfin, les inspecteurs des écoles primaires doivent aussi faire l'objet de suivi et de contrôle parce qu'il y a parmi eux beaucoup de corrompus qui ne font pas correctement leur travail et ils impactent négativement sur le niveau de l'éducation.

De l'avis du président de l'Asadho, pour réussir la gratuite et la qualité de l'éducation primaire, il est clair que le président de la République doit exiger des acteurs une feuille de route claire qui définit les étapes à réaliser pour assurer une éduca-

tion gratuite et de qualité. Une telle feuille de route, a-t-il pensé, doit mettre au centre des préoccupations non seulement l'enfant mais aussi l'enseignant pour éviter que cette gratuité devienne un cauchemar pour les élèves et les enseignants. Ce juriste a fait remarquer que l'éducation en général et l'éducation fondamentale en particulier était un secteur vital pour l'avenir des individus et de la nation. « Une nation dont la population n'est pas éduquée n'a pas de meilleur avenir ou n'a pas d'avenir du tout. C'est pour cette raison que les nations qui ont de grandes ambitions investissent dans l'éducation de leur peuple et dans la recherche. Le budget qu'un pays consacre à l'éducation et à la recherche est un indicateur de ce qu'il est et de ce qu'il veut devenir », a souligné Jean-Claude Katende, notant qu'on ne devrait donc pas blaguer avec l'éducation des individus. Il va de soi, a-t-il fait savoir, que les décisions que les dirigeants politiques prennent dans ce domaine et leur mise en œuvre appellent à un sens élevé de responsabilité de tous.

Lucien Dianzenza

RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

La FMT a distribué des kits scolaires aux enfants en âge de scolarité

La donation a visé les enfants albinos et non albinos habitant la ville-province de Kinshasa.

L'ONG des albinos de la RDC, la Fondation Mwimba Texas (FMT), ne s'est pas dérogée de ses habitudes. Cette ASBL a distribué, le 31 août, dans la salle du Jardin botanique de Kinshasa, des kits scolaires aux enfants albinos et autres issus des familles démunies, en âge de scolarité, pour préparer la rentrée scolaire 2019-2020. Dans ces colis, cette fondation a mis quelques cahiers et des stylos. Mais, pour des enfants albinos, l'ASBL a ajouté dans les kits, quelques boîtes de vaseline, des ouates et des gaz hydrophiles. « Les temps sont durs mais, comme nous le faisons depuis vingt-deux ans déjà, nous ne pouvions pas déroger à ce que nous considérons comme une obligation pour nous. Ce qui compte, c'est le geste », a expliqué le président de la fondation, le catcheur albinos Mwimba Makiese Texas. L'ONG motive ce geste par sa vision selon laquelle tout enfant albinos ou non albinos a droit à l'éduca-



Le pasteur Grégoire de l'ECEC, TshéTshé Ngoy Mulume d'Orange-RDC et Mwimba Texas distribuant symboliquement ces kits scolaires/Adiac

tion.

Une action soutenue par Orange-RDC

Pour arriver à tenir cette « promesse », l'ONG des albinos a été soutenue par la société de télécommunications Orange, qui a ainsi créé un partenariat avec la Fondation Mwimba Texas, pour le bien-être de tous les albinos de

la RDC. Cette société, représentée à la cérémonie de distribution de ces kits scolaires par son chargé de marketing pour la ville de Kinshasa, TshéTshé Ngoy Mulume, a rassuré l'ONG des albinos de son accompagnement à la réalisation de sa mission au bénéfice des albinos et autres vulnérables. Dans son message à la commu-

nauté des albinos, TshéTshé Ngoy Mulume a précisé que l'albinisme n'était pas un mauvais sort qu'on aurait jeté à ceux qui vivent avec. « Etre né albinos n'est pas un péché », a-t-il dit, corroborant une chanson de la FMT entonnée par le responsable du département artistique, le conseiller Fiston Osso Tundu. Cette rencontre était également l'occasion pour appeler les élèves et leurs parents à jouer au jeu Orange « Zonga kelasi », qui permet d'avoir une bourse pouvant soutenir la scolarité des enfants. A en croire l'adjoint au directeur de marketing de cette société de télécommunications, il y a plusieurs prix qui sont proposés dans ce jeu.

Le président de la FMT a d'abord salué la mesure de gratuité de l'enseignement de base prise par le chef de l'Etat avant d'apprécier, à sa juste valeur, ce geste de la société Orange qui a permis à cette ASBL de remettre ces kits scolaires aux enfants albinos et non-albinos. Il a également profité de cette occasion pour remercier toutes les autres personnalités dont le chef spirituel et représentant légal de l'ECEC, le pasteur Cosmas Wilungula,

le vice-gouverneur de la ville de Kinshasa, Néron Mbungu, qui ont également mis la main dans la pâte pour permettre à l'ONG des albinos de répondre à ce rendez-vous ordinaire. Il s'est particulièrement réjoui des promesses faites par la société de télécommunications Orange de soutenir désormais les activités de cette fondation.

Une occasion pour sensibiliser

La rencontre a été, comme il a toujours été le cas pour la FMT, l'occasion de sensibilisation à l'albinisme. Dans son message, le président de cette ONG a appelé les albinos à travailler en vue de leur intégration à la société. Aux non-albinos, il leur a demandé d'avoir un regard positif à l'égard des albinos. Alphonse Mwimba Texas s'est, par ailleurs, dit satisfait du changement du regard de la société vis-à-vis des albinos. A l'en croire, il y a près de vingt ans, la société congolaise avait un regard négatif à l'égard des albinos. A ce jour, a-t-il soutenu, des mariages entre les albinos et les non-albinos prouvent que la fondation éponyme n'a pas prêché dans le désert.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Patrick Bhayo « Former, partager et transmettre l'expérience que nous avons acquise »

Actif dans l'univers du dessin animé depuis 2013, le jeune animateur 2D et 3D et réalisateur de films animés a lancé le Studio Mazzara qui est aussi un centre de formation en animation. Cette initiative a pour vision de poser les bases d'un grand studio d'animation pour dynamiser cet univers pas assez développé en RDC avec un nombre minime de réalisations sur le marché.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Qu'est-ce donc l'animation ?

Patrick Bhayo (P.B.) : C'est l'art de faire bouger les dessins, leur donner vie. Ce que l'on appelle communément le dessin animé.

L.C.K. : Qu'en est-il de votre parcours dans le milieu du dessin animé congolais ?

P.B. : Je l'ai intégré depuis 2013. J'ai contribué, en qualité d'animateur, à la production de la saison 2 de Bana Boul, le fameux dessin animé en lingala que les gens ont coutume d'appeler Dadou, du nom de l'un de ses principaux personnages. J'ai aussi travaillé dans pas mal de spots publicitaires animés, notamment Germol, mais il y a aussi le clip d'un chanteur marocain, Amine Aub. La vidéo de la chanson Jouj Kelmate avec des personnages animés est inconnue ici pour n'avoir jamais été diffusée sur les TV locales. Par ailleurs, je travaille sur un projet personnel qui porte sur une série d'animation de contes congolais en cours de production.



L'animateur 2D et 3D Patrick Bhayo

L.C.K. : Pour les profanes, quelle est la différence entre l'animation en 2D et en 3D ?

P.B. : Je vais donner une explication banale. Dans l'animation en 2D les images que l'on voit ressemblent vraiment à des dessins faits à la main qui bougent tandis que les personnages en 3D semblent plus réels. Il y a une impression de profondeur, on sait voir l'environnement, percevoir le mouvement de la caméra qui tourne dans tous les sens possibles. C'est ainsi que l'on peut différencier la 2D de la 3D de façon banale. Et au niveau technique 2D veut dire deux dimensions et 3D, trois dimensions. En 3D, la notion de profondeur entre en jeu, les personnages peuvent se mouvoir sur la scène dans tous les

sens. Tandis qu'avec la 2D, ils se limitent à monter et descendre, aller à gauche et à droite. Tom et Jerry, par exemple est en 2D et les dernières versions de La Belle et la bête ainsi que Cendrillon de Walt Disney sont en 3D.

L.C.K. : De quelle manière fonctionne le Centre de formation Mazzara ?

P.B. : Le Centre Mazzara a été lancé avec la première session de formation qui a duré un mois, du 20 juillet au 20 août. Elle a porté sur le logiciel Moho seulement. Nous avons déjà commencé la seconde session depuis le lundi 26 août. Nous comptons y intégrer d'autres logiciels comme After Effects, Premiere Pro, Photoshop, Illustrator ainsi que Blender, un logiciel 3D.

L.C.K. : Faut-il avoir un

profil particulier, être déjà artiste ou étudiant à l'Académie des beaux-arts, par exemple, pour s'inscrire au Centre Mazzara ?

P.B. : Non, il n'est pas dit qu'il faut nécessairement être un artiste à la base. Le seul prérequis c'est qu'il faut juste avoir des connaissances en windows, savoir utiliser un ordinateur. Par ailleurs, les meilleurs apprenants ne sont pas artistes mais plutôt ceux qui sont passionnés par le montage ou l'animation et veulent atteindre leur objectif.

L.C.K. : Que devient-on capable de faire au juste en un mois de formation ? N'est-ce pas un peu court pour prétendre devenir animateur ?

P.B. : Avec Moho, le logiciel avec lequel nous avons débuté, l'on apprend à dessiner ou à reprendre son dessin avec ce logiciel, cela s'appelle le building. Le dessin est construit avec les outils de Moho pour en avoir une version logicielle. L'on apprend à poser les bones, ce sont les squelettes qui vont permettre d'imprimer un mouvement aux dessins, les faire bouger. Ce qui donne vie au dessin, un objet, un animal ou un personnage humain. Donc, à la fin on parvient à faire l'animation d'un personnage.

L.C.K. : La formation à Mazzara ne consiste-t-elle qu'en animation ou s'étend-elle à l'écriture et l'ensemble d'autres outils nécessaires à réaliser un dessin animé ?

P.B. : Pour l'heure, nous nous focalisons sur l'animation. C'est

la base. Nous avons décidé de nous y lancer après s'être rendu compte que très peu de gens s'y intéressent car nous avons rencontré pas mal de soucis à mener à bien certaines productions. Nous avons éprouvé de sérieuses difficultés à recruter du personnel véritablement qualifié. Mazzara s'est fixé comme objectif d'emmenner plus de monde à s'intéresser à cette pratique de l'animation, ce métier assez passionnant d'animateur. En outre, pour assurer la survie de notre studio, il faut des personnes compétentes pour cela, il nous est paru impérieux de former, partager et transmettre l'expérience que nous avons acquise de sorte à détecter les talents et les intégrer dans notre groupe. Notre vision est de mettre en place un grand studio d'animation pour œuvrer véritablement dans ce domaine qui n'est pas assez développé dans notre pays, la RDC. Il souffre d'une carence de réalisations, il y en a très peu. Nous espérons faire en sorte que dans un avenir proche Mazzara devienne un grand studio d'animation en Afrique et dans le monde, pourquoi pas ? Peut-être faudra-t-il organiser un autre module pour l'écriture du scénario ou le story-board, mais pas seulement car dans la chaîne de production d'un film animé, plusieurs métiers interviennent.

Propos recueillis par Nioni Masela

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

L'art dans sa **Cérialité**, de la **Tradition** à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les mangoues (Mjila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

GROUPES DE RÉFLEXION CHINE-AFRIQUE

Les chercheurs encouragent l'auto-développement du continent africain

L'élaboration d'approches créatives pour améliorer la capacité d'auto-développement du continent fait partie des sujets phares de discussions entre les groupes de réflexion de chercheurs africains et chinois.

Pour bénéficier pleinement des atouts de la coopération avec la Chine, les experts africains appellent les gouvernants et décideurs d'Afrique à prendre conscience des défis qui entravent le développement de leurs pays.

Parmi les problèmes énumérés figurent l'amélioration des infrastructures, le renforcement des capacités, la favorisation des transferts de technologie, la formation dans différents domaines. L'Afrique doit également s'assurer de sa technicité et de sa capacité à défendre aux mieux ses intérêts. Elle doit aussi mettre l'accent sur les investissements structurants, afin d'améliorer la capacité d'offre et faire de telle sorte que les économies



Les participants au forum

ne soient pas seulement des économies de la consommation mais aussi celles qui peuvent exporter.

Il faut aussi qu'elle crée un environnement favorable et incitatif au développement du secteur privé, ait des ressources humaines hautement qualifiées, renforce la bonne gouvernance politique et économique, lutte ardemment contre la corruption et mette en place un système juridique fort et indépendant.

En effet, Il ne s'agit pas de faire du copier-coller mais de bénéficier de l'expérience chinoise, afin de créer un mécanisme de développement propre à l'Afrique.

Par ailleurs, la Chine souhaite travailler avec l'Afrique pour prendre des mesures ciblées et inclusives afin de mettre en œuvre un certain nombre de projets durables de haut niveau qui profiteront aux deux parties.

La Chine attache une grande importance à la viabilité de la

dette en Afrique et cherche des solutions mutuellement bénéfiques par le biais de consultations amicales, a déclaré le ministre adjoint des Affaires étrangères, Chen Xiaodong.

Selon Chen, quarante-quatre pays africains ont signé des accords de coopération avec la Chine sur la BRI. Cette dernière semble concorder avec l'Agenda 2063 de l'UA, car elle est également fondée sur le concept de société pacifique, d'ouverture et d'avantage mutuel, selon les dires de Rahamtalla M. Osman, chef de la mission de l'UA en Chine. « La BRI vise également à améliorer la gouvernance mondiale et le processus de mondialisation, tout en offrant des chances égales à tous d'atteindre la prospérité », a-t-il ajouté.

Rappelons que ces déclarations émanent de la huitième réunion du Forum des groupes de réflexion Chine-Afrique, organisée par le se-

crétariat du Comité chinois de suivi du Forum sur la coopération sino-africaine et l'Institut d'études africaines de l'Université normale du Zhejiang en collaboration avec l'Institut Chine-Afrique et l'Institut chinois d'études internationales.

Plus de 400 représentants ont participé du 25 et 27 août à ce forum, dont des émissaires diplomatiques, des spécialistes des groupes de réflexion et bien d'autres représentants. Cette importante conférence s'est concentrée sur le thème « Mise en œuvre intégrale des actions de suivi du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine ». La coopération entre les groupes de réflexion des deux côtés devrait servir au développement commun de la Chine et de l'Afrique, et aider à renforcer la compréhension mutuelle et l'amitié entre leurs personnes.

Durly Emilia Gankama



COMMUNIQUE DE PRESSE IMPORTANT

En application du décret N° 2019-251 du 30 août 2019, les tarifs des péages de la RN1 sont revus à la baisse et sont fixés comme suit :

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL berline, tripoteur	1 000 XAF
Classe 2 Pickup, 4x4	1 500 XAF
Classe 2b Minibus	2 000 XAF
Classe 3 Autocar	10 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	15 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux et +	30 000 XAF

Ces tarifs seront applicables sur l'ensemble des sept gares de péages ouvertes à compter du lundi 9 septembre 2019 à 06H00.

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservez notre route, pour protéger notre avenir

HOMMAGE A DJ ARAFAT
LUNDI 02 SEPTEMBRE // 18H00 // CAFET'

De son vrai nom Ange Didier Houon, Dj Arelat était un des artistes africains de musiques urbaines les plus connus de ces 10 dernières années. Mort dans un accident de la route le 12 Août 2019 à Abidjan, l'IFC de Brazzaville lui rend hommage dans une "soirée spéciale Arelat Video Mix" animé par DJ G-ONE.

ENTRÉE LIBRE

Butterfly CONVENTION

CONVENTION NATIONALE BUTTERFLY
SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2019
14h00// SALLE GIDE

L'Institut français du Congo accueille la 1^{ère} convention nationale BUTTERFLY.

L'ONG BUTTERFLY est une association à but non lucratif qui vise à être une référence dans la création des modèles de demain, en mettant leadership et expertise aux services du social. A cet effet, les membres se réunissent en assemblée générale autour d'une conférence sur les orientations et leurs actions pour l'avenir. Un moment d'échange pour offrir aux butterflyers une opportunité de partages entre jeunes.

ENTRÉE LIBRE

FORUM INVESTIR EN AFRIQUE

L'ambassade de Chine offre du matériel au comité d'organisation

Le don composé du matériel informatique et des fournitures de bureau, d'une valeur de 25,7 millions francs CFA, est destiné à la préparation de la cinquième édition du forum que Brazzaville va abriter sous peu.

Un échantillon du matériel a été remis par l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, le 30 août, au président du comité d'organisation du forum, le ministre Jean-Jacques Bouya, en présence de sa collègue en charge de la Coopération régionale, Ingrid Ebouka-Babackas.

En effet, l'évènement co-organisé par le gouvernement congolais, la Chine et la Banque mondiale devra se tenir du 10 au 12 septembre dans la capitale. D'après le diplomate chinois, le forum n'est pas seulement fort pour l'Afrique et ses partenaires, mais aussi une opportunité « merveilleuse » pour le Congo de relancer son économie.

Celui-ci réitère la volonté de son pays à accompagner le Congo dans sa quête du développement. « *Ce geste traduit l'importance que nous accordons à ce forum et la solidarité du gouvernement chinois à la réussite de cette grand-messe entre l'Afrique et ses partenaires du reste du monde* », a déclaré Ma Fulin.

L'édition 2019 du forum est placée sous le partenariat public-privé et le climat des affaires. Le comité d'organisation a déjà proposé des thématiques autour de ces questions centrales. « *Le président de la République attache du prix pour la réussite de cet évènement continental et il l'a même réitéré dans son récent message à la nation* », a souligné Jean-Jacques Bouya.

En rappel, la première édition de cette initiative a eu lieu en juillet 2015, à Addis-Abeba, en Ethiopie, sur le thème « Partenariats pour accélérer les investissements, l'industrialisation et les résultats en Afrique ». Les éditions de 2016 et 2018 se sont tenues en Chine. Par contre, celle de 2017 s'est déroulée à Dakar, au Sénégal.

Fiacre Kombo

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 02 AU 08 JUIN 2019

LUNDI 02 SEPTEMBRE
18h00 : Hommage à Dj Arafat

MARDI 03 SEPTEMBRE
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - L'INTRUS de Beto Brant

MERCREDI 04 SEPTEMBRE
16h00 : Semaine du cinéma brésilien - VIE DE JEUNE d'Helena Solberg
18h00 : Exposition RIAC : Vernissage
19h00 : Mercredi à la cafétéria : Dimitrios

JEUDI 05 SEPTEMBRE
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - NARRATEURS DE JAVE d'Eliane Caffé

VENREDI 06 SEPTEMBRE
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - LA MACHINE de Joao Falcao
19h00 : Théâtre RIAC : Pars-Cours

SAMEDI 07 SEPTEMBRE
10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (L'heure du conte, rencontres de scrabble)
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - LE JOUR DE LA CHASSE d'Alberto Graça et Leopold Serran
19h00 : Musique : Concert Kongo Salsa

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE
17h30 : Dimanche à la cafétéria : Les Bantous de la Capitale et leurs invités rendent hommage à Fernand Mabala

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com



Ecole Nationale des Régies Financières

Une école de référence internationale de formation et de renforcement des capacités des cadres des administrations publiques et privées.

TEL : (00226) 78 00 85 52/60 87 51 97/74 62 67 67/70 10 48 90/70 73 41 90
Site web : www.enaref.gov.bf / Email : drfc_enaref@yahoo.fr



FINANCES
COMPTABILITE
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT
STATISTIQUES
FORMATIONS CONTINUES

MASTERS FISCALITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE
ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE
MARCHÉ PUBLICS
AUDIT ET CONTROLE DE GESTION BASE SUR LE SECTEUR PUBLIC

PRESENTATION

Créée il y a une trentaine d'années par les autorités du Burkina Faso (Thésaur National des Régies Financières (ENAREF)) est une école de formation professionnelle de référence, spécialisée dans le domaine de l'économie et des finances publiques. Elle a pour ambition d'être un pôle régional d'enseignement et de recherche appliquée dans le domaine de l'économie et des finances publiques.

La qualité de ses services lui ont valu le mérite d'être certifiée ISO 9001:2008 depuis novembre 2015, puis à la version 2015 en février 2018.

Les missions de l'ENAREF s'exécutent essentiellement à travers deux composantes : la formation initiale et la formation continue.

I. La Formation initiale

L'ENAREF dispose de six (06) filières (Comptabilité, Finances, Fiscalité, statistiques, aménagement du territoire et économie et développement) comprenant chacune trois (03) cycles ou niveaux de formation :

- Le cycle « A », cycle supérieur exigeant la maîtrise ou la licence comme niveau d'entrée;
- Le cycle « B », cycle majeur exigeant le baccalauréat comme niveau d'entrée;
- Et le cycle « C », cycle élémentaire, exigeant le BEPC comme niveau d'entrée.

I. 1. LES CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION INITIALE

Pour s'inscrire dans l'une des filières, trois possibilités sont offertes :

1- Concours direct de la Fonction Publique
Un concours externe ou direct est ouvert chaque année par la Fonction Publique Burkinabè pour recruter au profit de l'Administration économique et financière burkinabè des candidats titulaires de la maîtrise ou de la licence en Droit ou en Économie (Cycle A), du baccalauréat (cycle B) ou du BEPC (cycle C) et remplissant les conditions d'âge fixées par la réglementation en vigueur.

2- Concours professionnel de la Fonction Publique
Le concours interne ou professionnel est réservé aux fonctionnaires de l'Administration économique et financière des catégories B, C remplissant les conditions d'âge et d'ancienneté imposées par la réglementation de la Fonction Publique du Burkina Faso.

3- Test de niveau d'entrée à l'ENAREF
En dehors des concours de la Fonction Publique, l'ENAREF organise chaque année un test de niveau au profit des candidats des collectivités territoriales du secteur privé et parapublic ainsi que des autres pays africains. Seuls les candidats admis au test sont autorisés à s'inscrire.

I.2. COMPOSITION DU DOSSIER POUR LE TEST DE NIVEAU

- une demande d'inscription revêtue d'un cachet fiscal de 200 francs
- un extrait de l'acte de naissance légalisé du candidat
- une copie légalisée du diplôme requis
- un Curriculum Vitae (CV)
- Un contrat d'embauche
- Une copie de l'attestation de déclaration CNBS pour les candidats du secteur privé burkinabè ;
- la dernière situation administrative si le candidat est déjà fonctionnaire ;
- l'original ;
- la lettre de recommandation

Les frais de dépôt de dossier s'élèvent à 200(20.000) pour les nationaux et vingt mille (20.000) FCFA pour les candidats des autres pays.

I.3. LA DUREE DE LA FORMATION

La durée de la formation varie selon le cycle et le profil des stagiaires :

- cycle A : vingt-quatre (24) mois ;
- cycle B : vingt-un (21) mois ;
- cycle C : dix-huit (18) mois

I.4 FRAIS DE SCOLARITE

Les frais de scolarité sont fixés comme suit par an :

ANNEE	ZONE D'ORIGINE	ZONE NOIRS CONGO	
		Frais de scolarité /an	Frais de scolarité/ cycle complet
A	A1	800 000	1 600 000
	A2	800 000	1 600 000
B	B1	600 000	1 200 000
	B2	600 000	1 200 000
C	C1	400 000	800 000
	C2	400 000	800 000

II. LA FORMATION CONTINUE

L'ENAREF organise chaque année des sessions de formation continue. Pour ce faire elle met chaque année à la disposition des administrations publiques et privées un programme de formations sur des thématiques traitant des finances publiques, de la décentralisation, du management, du leadership de la GNH et de l'informatique. Elle organise aussi des formations à la carte au lieu et à la date choisis par le « client ».

II.1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Renseigner un formulaire d'inscription et le transmettre au plus tard deux semaines avant le début de la formation ;
- Une facture pro-forma et une attestation de pré-inscription sont ensuite établies
- Payer la totalité des frais de formation avant le début de la formation ;
- Emission de la facture définitive.

II.2. LES FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation sont fixés en fonction du thème, de la durée et du lieu de la formation (Ouagadougou, en province ou dans un autre pays). Ces frais prennent en compte le coût de la formation, le kit du participant, les pauses café et déjeuner et la documentation sur le thème (modules).

Toutefois, le logement, le transport et la restauration en dehors des heures de formation sont à la charge du participant.

II.3. DUREE DE LA FORMATION

Généralement, les sessions de formation continue durent une ou deux semaines selon le thème.

II.4. NOS MASTERS ET CERTIFICATIONS

- Master certificate en gestion du cycle des marchés publics
- Master en Analyse et Politiques Economiques (APE)
- Master en Fiscalité et Gestion de l'Entreprise (FGE)
- Master en Audit et Contrôle de gestion basé sur le risque
- Certification en Evaluation du Développement
- Certification universitaire supérieure en Gestion du cycle des marchés publics.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez nous contacter à l'un des numéros suivants :

TEL : (00226) 78 00 85 52/60 87 51 97/74 62 67 67/70 10 48 90/70 73 41 90

DIASPORA

Les attentes des Congolais de l'étranger

Le rôle actuel de la diaspora de par le monde nécessite de jauger de temps en temps leur implication à leur pays d'origine. A l'occasion de la visite de travail du chef de l'Etat en France, les Dépêches de Brazzaville / Le Courrier de Kinshasa ouvrent leurs colonnes à trois personnalités : Agnès Ounounou, initiatrice du concept de la caravane des voix de la diaspora; Talia Loemba-Bouity, ancien étudiant installé en Italie, et Eric Moukoyou, membre de la sphère politique.

Agnès Ounounou



Je rentre de la 68e conférence annuelle des Nations unies sur la société civile qui s'est tenue à Salt Lake City, aux États-Unis, où il a été question de faire entendre les voix de la société civile pour le dérèglement climatique. S'exprimer sur les attentes de nos compatriotes à l'étranger est une opportunité formidable.

Depuis avril dernier, nous avons mis en place le concept de « la Caravane des voix de la Diaspora ». De Dakar à Rome en passant par Marrakech, les Congolais manifestent leur vive intention de s'impliquer au développement de leur pays d'origine.

Ils nous rappellent, à chaque escale, que leur aide à la famille via les transferts de fonds est certes nécessaire. A en croire les statistiques de la Banque mondiale, cette aide génère une masse im-

portante de transactions au Congo. Mais pourtant celle-ci demeure insuffisante pour prétendre accéder à une véritable émergence telle qu'elle est prévue pour 2030 au niveau international.

Nous proposons de recenser nos compatriotes. Une fois structurée, la diaspora pourra être en mesure de créer des industries, des emplois. Le Congo a besoin de l'expertise de ses enfants à l'étranger, de leurs savoirs, savoir-faire, en un mot, de leurs efforts à l'implication patriotique au développement de la nation.

Talia Loemba-Bouity



Force nous est d'admettre que ce sont les hommes qui bâtissent une nation. Et un État, pour aller de l'avant, a besoin de tous ses enfants, dont la multitude et la complexité doivent être considérées comme représentant

une véritable richesse. Or, ces enfants ne sont pas tous sur place. Rappelons que certains, comme nous, sont en Italie, à l'extérieur du territoire national et constituent ce que l'on appelle la diaspora.

Nombreux sont les pays qui ont su mettre à contribution leur diaspora afin d'embrasser l'émergence. J'évoque le cas de la Chine dont l'exemple est fécond. Il en est de même pour le Liban qui, après des années de guerre, a su compter sur sa diaspora, notamment celle installée en Afrique, pour se reconstruire.

Le Congo étant une entité plurielle, sa diaspora aussi ne peut être que plurielle. Ne pas le reconnaître est une erreur mais c'est malheureusement le cas. Car, quand on parle de diaspora, les yeux des Congolais s'orientent immédiatement vers Paris. C'est comme si la capitale française pouvait, à elle-seule, être représentative d'une communauté dissimulée pourtant un peu partout à travers le monde, avec des réalités qui diffèrent bien de celles de la France.

Chose curieuse, même nos décideurs commettent la même erreur lorsqu'il s'agit de parler des Congolais de l'extérieur. Il est donc temps que l'on comprenne qu'à part l'hexagone, des Congolais se sont établis aussi ailleurs, où ils représentent avec fierté leur pays et qu'ils peuvent tout autant avoir quelque chose à donner pour la bonne marche de la République, chose que l'initiatrice de « La Caravane des Voix de la Diaspora » a bien comprise. Mais qu'en est-il de nos autorités?

De la même façon que l'on embellit l'atmosphère des af-

fares pour attirer les investisseurs et autres bailleurs de fonds, il est également important d'améliorer notre espace commun, le Congo, afin d'encourager ses enfants à repartir s'installer au pays. Dans le cas de la diaspora d'Italie, que je connais bien et pour laquelle j'ai été chargé de diriger certaines structures, cela serait une bonne chose. Puisqu'en majorité estudiantine, elle n'aspire qu'à une chose : terminer les études puis rentrer chez soi pour y mettre utilement à profit les compétences acquises.

Cela dit, une collaboration pourrait bien exister entre les entreprises italiennes installées au Congo et la représentation diplomatique congolaise en Italie, pour mettre en place un pont entre les étudiants et ces entreprises. Cela afin de faciliter, en toute logique, les recrutements de personnes compétentes, formées dans le pays d'origine de ces sociétés mais désireuses, une fois rentré au pays, de travailler pour elles, plutôt que d'importer une main d'œuvre étrangère qui se révèle parfois bien plus coûteuse pour ces entreprises autant qu'inopportune pour le pays. Porter un regard sur nous devient essentiel.

Eric Dieudonné Moukoyou



A la veille du 60e anniversaire de l'indépendance du Congo, nous avons rejoint officiellement le cercle du paysage politique des Congolais de l'étranger avec la représentation du Front patriotique, parti fondé par Destinée Hermella Doukaga. Au près de nos compatriotes, ensemble, en France et en Europe, nous comptons avec détermination impulser une politique basée sur l'esprit civique des citoyens.

Ce combat ne date pas d'aujourd'hui. Au sein de la communauté, les réflexions aux problèmes concrets ont déjà été menées. Je pense par exemple aux différentes associations de la diaspora qui, de manière explicite, ont jeté les fondements des liens entre le Congo et les pays respectifs d'accueil. Désormais, grâce au parti, notre devoir est de porter ces voix, hier inaudibles, devant les institutions de la République, en respect des actes responsables et des valeurs partagées.

Cette articulation des droits et des devoirs ne sera possible que si nous, les citoyens à l'étranger, sommes respectueux de la République, si la République offre légitimement le cadre juridique en respect de la prise en compte de ses enfants. Nous nous réjouissons du fait que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans ses attentes à l'égard de la diaspora, a cette vue d'une « diaspora responsable ».

Marie Alfred Ngoma

MAROC-AFRIQUE

Les échanges pourraient tripler avec la mise en place effective de la Zleca

La zone de libre-échange africaine contribuera à la consolidation des avantages compétitifs.

Avec la mise en place effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca), les échanges entre le Maroc et l'Afrique, qui représentent actuellement 5,4% des transactions commerciales, pourraient tripler à terme, selon le Centre marocain de conjoncture (CMC). Le lancement de la Zleca est l'aboutissement de tractations traduisant la volonté d'œuvrer à l'intégration de l'espace économique du continent, indique le « Maroc Conjoncture » CMC dans son numéro 315. Le

Maroc, à travers les multiples initiatives avec l'Afrique subsaharienne, s'est inscrit très tôt dans cette nouvelle dynamique et nourrit l'espoir de voir émerger, de nouveaux pôles de croissance et de prospérité, profitables pour tous les pays du continent, relève la même source. La mise en place de cette zone contribuera à la consolidation des avantages compétitifs avec la possibilité de pénétrer les marchés africains à des prix concurrentiels du fait de l'élimination des barrières douanières, ainsi que l'approvisionnement moins coûteux en matières premières, estime le CMC.

Par ailleurs, cette publication

s'intéresse aussi au classement Doing Business 2019 de la Banque mondiale où le Maroc a amélioré substantiellement son rang, gagnant neuf places pour se hisser à la 60e place avec un score de 71,02. Sur un autre axe, le CMC souligne que le levier décisif pour appuyer le développement des sociétés non financières privées, les crédits, semble connaître quelques difficultés au cours de ces dernières années. Les prêts octroyés par les banques à ces entités ont évolué très modestement en 2018, note-t-il, précisant que leur taux de progression a été d'à peine 0,5% comparativement à 2017.

Noël Ndong

FRANCOPHONIE

Le français, une langue en difficulté en Grande-Bretagne, au Québec et en Algérie

Même si la francophonie a de beaux jours devant elle, les signaux d'alarme se multiplient sur cette belle langue délaissée par la France.

La langue française serait boudée dans ses bastions historiques. En 2020 l'espagnol deviendra la seconde langue enseignée au Royaume-Uni, devant le français, selon British Council. Au Québec, l'apprentissage du français par les immigrants perd également du terrain au profit de la langue de Shakespeare. En Algérie, le ministre de l'Enseignement supérieur a affirmé sa volonté de faire de l'anglais la première langue étrangère enseignée à l'université, au détriment du français. La francophonie a toutefois de beaux jours devant elle. Grâce à qui ? Grâce à l'Afrique. Abandonné en France, en Europe, et en perte de vitesse dans certaines instances internationales, le français est devenu une langue africaine. Il sera parlé par 477 à 747 millions de personnes dans un demi-siècle, selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), dont les deux tiers sur le continent africain.

N.Nd.

AGRICULTURE COMMERCIALE

« C'est maintenant que le projet décolle... »

Lancé en juillet 2018, le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), est actuellement à l'étape de mise en œuvre, grâce à l'exécution de plusieurs activités.

« C'est maintenant qu'on peut parler de décollage du projet. On espère être à mesure de garder la même dynamique en 2020 », a déclaré le coordonnateur du projet, Isidore Ondoki, lors d'un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville.

Au nombre des activités exécutées dans la composante financement par exemple, on note la signature des plans d'affaires pour un peu plus de deux milliards de FCFA. Au mois de juin, la deuxième phase de campagne de financement des plans d'affaires a été lancée.

En juillet dernier, il s'est déroulé au nord du pays, notamment dans le département de la Likouala (Bétou et Impfondo), la deuxième mission de supervision ayant permis à l'équipe de la Banque mondiale, du gouvernement et du Pdac, d'échanger avec les administrations, mais surtout les premiers bénéficiaires du fonds à coût partagé qui venaient de recevoir leurs financements.

Actuellement, des prestataires individuels sont présents dans tous les districts du pays pour aider la population réunie par groupements à concevoir leurs plans d'affaires ou microprojets, qui seront financés par le Pdac, sous forme de fonds à coût partagé.



Isidore Ondoki

« Nous ne savons pas exactement le nombre de plans d'affaires que nous allons financer. Ce qui est vrai, il y a un engouement, nous avons déjà reçu plus de mille manifestations d'intérêts. On choisira les plus rentables en termes d'estimation pour les financer », a indiqué le coordonnateur du Pdac, avant de préciser que les financements des plans d'affaires pour cette année ont été estimés à plus de cinq milliards FCFA.

En matière d'infrastructures agricoles, le projet a déjà réceptionné près de 500 km de pistes agricoles et signé des contrats pour l'entretien de plus de 400 km. Les travaux seront bientôt lancés pour l'aménagement de 390 km de nouvelles pistes agricoles sélectionnées.

A propos du climat des affaires, plusieurs activités se mènent dans le cadre des réformes. Ce qui aurait permis à ce jour, de faire plusieurs études telles le dialogue public-privé sectoriel. « Nous sommes en train de recueillir toutes les recom-

mandations relatives à ces études pour les mettre en œuvre plus tard », a relevé Isidore Ondoki.

S'agissant du volet renforcement des capacités, le Pdac a doté les services déconcentrés de l'Etat en moyens roulants, afin de leur permettre de superviser les microprojets financés par ledit projet ainsi que d'autres activités régaliennes de l'Etat.

En perspective, le Pdac compte organiser le deuxième forum sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Lors de ce rendez-vous, les échanges tourneront autour du financement de l'agriculture au Congo.

Financé par le Congo et la Banque mondiale, à hauteur d'environ cinquante-cinq milliards de francs CFA sur cinq ans (2017-2022), le Pdac a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles.

Loquelle Mboussa Gassia

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PRIVÉ

Soixante-dix établissements agréés par le ministère de tutelle

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, a insisté, le 29 août à Brazzaville, sur l'agrément et la normalisation des connaissances dans les écoles et instituts techniques privés du Congo, à l'ouverture des travaux de la septième session du conseil national de son sous-secteur.

« Le temps du tâtonnement est révolu. Les promoteurs d'établissements d'enseignement privés, le temps du patronat est fini, vos structures doivent obéir à la nouvelle réglementation », a indiqué le ministre Nicéphore Fylla de Saint-Eudes.

Les conseillers et commissaires ont également planché sur les travaux du secrétariat technique et les conclusions d'enquêtes de terrain de ce sous-secteur éducatif. En définitive, sur cent-dix dossiers des établissements d'enseignement privés en examen, soixante-dix ont reçu un avis favorable et quarante n'ont pas eu d'agrément, soit un pourcentage de 63,63%.

En outre, ils vont veiller au respect du rendement scolaire des écoles et instituts techniques privés dont le taux de réussite des apprenants aux examens d'Etat pour les établissements d'enseignement privés a été fixé à 50% par le ministère de tutelle, lors de la sixième session du conseil passé.

« Face à un monde de plus en plus exigeant en ma-

tière de qualité et de compétences, nos établissements d'enseignement privés devraient répondre au besoin de l'emploi et se situer à une dimension mondiale », a indiqué le ministre de l'Enseignement technique et professionnel.

Rappelons que l'enseignement technique privé dispose d'un conseil national, une instance consultative placée sous la présidence du ministre de tutelle. Il a également la fonction de juridiction administrative. Ce conseil rassemble notamment tous les acteurs de la communauté éducative. Avec beaucoup de rigueur et d'objectivité pour l'arrimage des établissements à la nouvelle donne, le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi insiste plus sur le financement des plateaux techniques des écoles de formation professionnelle ainsi que des centres de métiers. L'enseignement technique privé représente 50% de l'offre de formation au Congo.

Fortuné Ibara

LE FAIT DU JOUR

RDC: au-delà des quotas

On a beau dire du gouvernement du Premier ministre de RDC, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, qu'il est pléthorique et à dominante FCC (le front commun pour le Congo de l'ex-président Joseph Kabila), l'essentiel qu'attend la population de ce pays est que celui-ci se mette au travail immédiatement. Ce sera à n'en point douter sous la conduite du chef de l'Etat actuel, Félix Tshisekedi, même si le Cach (Cap pour le changement), sa plateforme politique, compte moins de ministres que son partenaire.

Félix Tshisekedi, qui avait prêté serment, on s'en souvient, le 24 janvier dernier, a fait preuve de patience, laissant mentir ceux qui redoutaient, non sans raison, que les choses se gâtent entre lui et son prédécesseur. Comme un navire pris dans une grande tempête, le bateau RDC est enfin arrivé à quai pourrait-on dire. Les

observateurs de la scène Rd-congolaise n'ont cependant pas tort d'attendre un peu encore avant de se faire une idée précise de la manière dont le Premier ministre, proche de Joseph Kabila, œuvrera aux côtés de celui qui sera au quotidien sa principale fréquentation, le président de la République en l'occurrence, du fait de la compatibilité manifeste de sa fonction avec un tel calendrier.

La preuve que les deux alliés du pouvoir de Kinshasa peuvent travailler en toute intelligence est qu'ils soient parvenus, Etienne Tshisekedi et Joseph Kabila, à éviter tout clash public durant le temps qu'ils ont passé à négocier. Cela ne signifie pas qu'à la pratique, quand les soixante-six ministres, redevables les uns et les autres, et à plusieurs titres de ceux qui les ont fabriqués, nommés ou fait nommer, ne laisseront pas agir leurs égo : vouloir se montrer plus royaliste

que le roi, revendiquer leur tour de régner, ou simplement se dire, le temps est venu de puiser dans la caisse publique à des fins personnelles.

Tout étant devenu publiable à l'heure d'Internet, ceux des ministres qui ne prendront pas la mesure des responsabilités qui leur incombent dans ce pays à reconstruire qu'est la RDC en surfant sur les faiblesses éventuelles de l'appareil judiciaire, pourraient s'attendre à ce que leurs mauvais actes soient mis en ligne comme on dit. L'opinion publique pèsera sur les épaules du président de la République et de son Premier ministre et les incitera au rappel à l'ordre, à la sanction car ils seront jugés aux résultats. Naturellement, les dénonciations visant les « pécheurs » ne seront utiles à la manifestation de la vérité qui si elles bannissent la calomnie et la volonté de nuire.

Gankama N'Siah

PROGRAMME DES OBSÈQUES
DE ANGE MIHONDONO

La famille Mihondono informe ses membres, les amis et connaissances que le programme des obsèques de M. Ange Mihondono, agent de la scolarité centrale de l'université Marien Ngouabi, décédé, le 22 août à Brazzaville, se présente ainsi qu'il suit :

- 9 heures : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10 heures : recueillement au domicile familial, sis au n° 27 de la rue Linzolo, Ouenzé (en face de la gendarmerie) ;
- 12 heures : départ pour l'Eglise catholique Saint Jean Marie Vianney de Mouleké ;
- 14 heures : départ pour le cimetière.

PROGRAMME DES OBSEQUES
DE POBAYE VOUNDOU STAVIN

Date: mercredi 4 septembre 2019

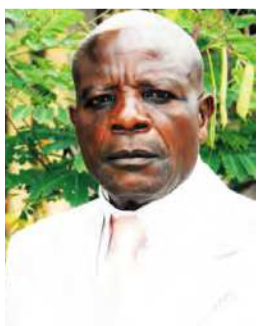
- 9 heures : levée de corps à la morgue de l'hôpital de Talangaï ;
- 10 heures : recueillement au domicile familial, sis numéro 1 de la rue Alima à Massengo, en face du marché ;
- 12 heures : messe de requiem en l'église Saint-Grégoire de Massengo ;
- 14 heures : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16 heures : retour au domicile et fin du programme. Ce programme tient lieu de faire-part.

NECROLOGIE

Nely carole Biantomba, thomas kimbembe et famille ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Mme, maman, tante et sœur Kimbembe née Suzanne Ouayengozo, survenue le 23 août au Chu de Brazzaville. La veillée se tient au n° 13 de la rue Soungui, quartier Comus Asecna (référence arrêt Comus). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement



Les familles Niakoua, Okoue, Kamba, les enfants Okoko, la veuve Madeleine Okoko, Adélide Opoma et Simon-Pierre Opoma, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès de monsieur Victor Okoko, ancien caméraman à la télévision Congolaise à la retraite, survenu le mercredi 27 août 2019 à Makoua. La veillée mortuaire se tient au n° 57 de la rue Ekami à Massengo Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Une étude pour répondre aux besoins de la population

La représentation du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo a fait une analyse de l'économie des ménages pour en améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en classifiant les productions agricoles par zone géographique.

L'analyse du PAM sur l'économie des ménages pour garantir la sécurité alimentaire au Congo donne une orientation aux actions à mener dans la mise en œuvre de la politique nationale d'action sociale qui contribue à la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. Pour permettre aux acteurs congolais de mieux comprendre les différentes vulnérabilités dans le pays en la matière, un atelier a été organisé à Brazzaville du 26 au 30 août. Celui-ci a réuni une vingtaine de techniciens notamment les directeurs départementaux et les chefs de secteur agricole. Lors des travaux, une carte de classification des productions agricoles par zone géographique a été conçue.

Productions par zone

Zone 1, forêt dense nord : cacao, banane, fruitiers, manioc ; zone 2, forêt dense inondée : pêche, banane, manioc ; zone 3, savane arbustive ouest : bovins, pisciculture, igname, manioc ; zone 4, savane herbeuse



Les acteurs impliqués dans l'analyse pour la sécurité alimentaire

centrale : igname, pomme de terre ; zone 5, forêt dense du chaillu : arachide, safoutier, manioc, petits ruminants ; zone 6, savane arbustive sud : forte production agricole, petits ruminants ; zone 7 : forêt dense du Mayombe : banane, ananas, fruitiers, manioc ; zone 8, plaine côtière : pêche maritime, lacustre et artisanale, maraichage, élevage... « Cette analyse de zonage des potentialités de production s'adapte aux zones rurales et urbaines. Elle prend en compte les populations hôtes, les déplacées et les réfugiés », a expliqué le directeur adjoint du PAM au Congo, Aliou Ouattara.

Selon une étude réalisée par le PAM, seulement 14% d'enfants au Congo atteignent les exigences alimentaires minimales. Plusieurs rapports indiquent que les enfants ne mangent rien avant de quitter leurs maisons pour l'école. Cela influence leur assiduité et leurs résultats éducatifs. Cette analyse de l'économie des ménages menée de concert avec le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire apportera sans nul doute des solutions à cet épineux problème de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Rominique Makaya

LANGUES AUTOCHTONES

L'ONG Sil-Congo plaide pour leurs promotions

Le Centre international des Nations unies au Congo en collaboration avec l'antenne pays de la Société internationale de linguistique (Sil-Congo), une ONG religieuse évangélique, a sensibilisé, le 30 août, à Brazzaville, à l'importance, la promotion et les conséquences de la mise en danger des langues autochtones.

Les deux organismes ont fait un bref aperçu sur l'état de la diversité linguistique au Congo et dans le monde. Ils ont encouragé les auditeurs à œuvrer pour la survie de leurs langues et les rendre visibles en se conversant avec les enfants. En effet, 2019 est l'année internationale des langues autochtones, une célébration des Nations unies qui vise à sensibiliser les communautés aux conséquences de la

mise en danger des langues autochtones, à établir un lien entre langue, développement, paix et réconciliation.

« La langue est non seulement un marqueur d'identités d'appartenance et de référence d'un groupe, mais aussi le véhicule de leurs valeurs morales. Elles sont la trame des systèmes de savoirs, grâce auxquels ils ne font qu'un avec la terre et qui se sont avérés cruciaux pour leur survie. Commencer à parler avec

vos enfants même à la maison », a indiqué Rock Bankoussou, délégué de l'ONG Sil-Congo.

Cependant, malgré leur immense valeur, les langues du monde entier en général et celles du Congo en particulier continuent de disparaître à un rythme alarmant en raison de divers facteurs. Selon Sil-Congo, il y a plus de sept mille langues parlées dans le monde et deux mille six cents langues en voie de disparition.

Ainsi donc, depuis 1985, l'ONG Sil-Congo est consciente que la menace des langues affecte la vie des communautés, elle travaille pour répertorier, documenter les langues autochtones.

Elle a par exemple orthographié la langue vili, traduit la bible dans les langues congolaises et fait des propositions des alphabets de divers autres langues, les transcriptions phonographiques des sons à partir de l'alphabet international. Signalons que les langues autochtones représentent un facteur important à prendre en compte dans le large éventail de problématiques liées à l'éducation, au développement scientifique et technologique, à la biosphère et l'environnement, la liberté d'expression, l'emploi et l'inclusion sociale.

Fortuné Ibara



Rock Bankoussou, délégué de l'ONG Sil-Congo exposant devant le public/Adiac

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Identification des bénéficiaires des moustiquaires imprégnées

L'opération a été lancée, le 30 août à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse organisée par le coordonnateur du programme national de lutte contre le paludisme, Jean Mermoz Youndouka, en présence de la directrice pays de l'ONG Catholic Relief Services.

Le coordonnateur du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), Jean Mermoz Youndouka, a indiqué qu'il s'agit davantage d'éclairer la lanterne de la population congolaise sur le processus du dénombrement qui a déjà été amorcé dans le département de la Cuvette depuis le 27 août dernier. Le choix en premier lieu de ce département se justifie par

septembre 2019.

« Nous voulons aussi relever que ce dénombrement est une étape cruciale, fondamentale, parce que si votre ménage n'est pas dénombré, vous n'avez pas droit au « coupon » et vous risquerez de ne pas recevoir la moustiquaire imprégnée de longue durée. C'est l'occasion pour nous ici d'informer au



Ngara Rakotonirina coordonnateur CRS, Mme Margaret Destlier directrice Pays CRS, au milieu, Dr Jean Mermoz Youndouka

aliser un comptage des habitants de chaque domicile à l'issue duquel chaque ménage recevra un « coupon » qui permettra au chef de ménage d'acquiescer la moustiquaire dans un site déterminé. « Le dénombrement n'est pas un recensement ; cela concerne toute la communauté congolaise ; quand on dit communauté, il y a à la fois les nationaux et les étrangers », a-t-il expliqué. Parlant du recensement, l'orateur a précisé que la première remonte à 2007, et pour planifier des projections ont été faites à partir de la population, d'où l'acquisition de 3,7 millions de moustiquaires qui sont

déjà dans les entrepôts. D'autres moustiquaires qui se trouvent à Pointe-Noire et Brazzaville vont être déployées d'ici là. Introduisant les stratégies de communications prévues pour atteindre tous les ménages, le coordonnateur du PNL, Jean Mermoz Youndouka, a signifié qu'ils ont ciblé deux types de communications : la première de proximité qui fera que les équipes sillonneront deux à quatre jours chaque Centre de santé, comme on le fait d'habitude, avant le dénombrement pour faire passer le message. A travers les leaders religieux, on peut aussi faire passer le message...

Nous avons sollicité l'appui des sociétés de téléphonie mobile qui vont envoyer des messages à leurs clients sur l'opération de dénombrement ; également les émissions interactives à la radio, à la télé. De même, nous avons obtenu aussi de l'autorité de régulation des télécommunications une ligne 1035 par laquelle on peut joindre les hôtesse pour savoir ce qu'il faut pour se faire dénombrer. Pour rappel, l'opération se déroulera pendant sept jours. « On n'a pas prévu les sessions de rattrapage. Chaque chef de ménage devra désigner un représentant », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

« **Le dénombrement n'est pas un recensement ; cela concerne toute la communauté congolaise ; quand on dit communauté, il y a à la fois les nationaux et les étrangers** »

ses contraintes logistiques assez lourdes, a-t-il souligné, précisant que l'opération va se poursuivre dans les autres préfectures à partir du 1er

maximum la population pour qu'elle adhère à cette opération », a déclaré Jean Mermoz Youndouka. Le dénombrement consiste à ré-

DÉPARTEMENT DU NIARI

Les chroniqueurs des médias invités à véhiculer des messages patriotiques

Après la session de formation organisée, le 14 août à Dolisie, par la plateforme « la Voix du Niari » au profit des chroniqueurs des médias et des disc-jockeys (Dj), le président de cette organisation, Stanislas Mbys, a fait la restitution des travaux, lors d'une conférence de presse qu'il a animée, le 30 août, à Brazzaville.



Stanislas Mbys, président de la Voix du Niari

Le séminaire, tenu sur le thème « Les chroniqueurs des médias et les disc-jockeys face à la République », a mis l'accent sur l'éradication des comportements qui gangrènent la

société congolaise. Ainsi, les séminaristes venus de plusieurs localités se sont engagés à promouvoir la paix et l'esprit de citoyenneté dans l'exercice de leurs métiers, puisque leur

travail impacte, d'une manière ou d'une autre, la vie de la population. « Les chroniqueurs des médias ont le mérite de bénéficier d'une extraordinaire proximité avec la population. Ils exercent aussi une influence notable sur celle-ci. Ils interviennent autant dans les night-clubs que dans les fêtes d'anniversaire, de mariage et dans les kermesses. Après la formation, ils ont pris l'engagement d'être des messagers de la paix et de l'unité nationale, puisque le pays avant tout », a signifié Stanislas Mbys, président de la Voix du Niari. Pour ce dernier, l'organisation non gouvernementale la Voix du Niari se veut être le porte étendard de la culture patriotique et milite pour l'éradication des antivaleurs, grâce à son slogan « le pays d'abord ». Cette structure souhaite poursuivre sa formation dans d'autres départements les jours à venir.

Rude Ngoma (stagiaire)

Lancement d'une campagne de sensibilisation à la filariose lymphatique

La coordination nationale de lutte contre l'onchocercose et la filariose a lancé, le 30 août à Dolisie, dans le département du Niari, une campagne de sensibilisation à la filariose lymphatique, une maladie tropicale, infectieuse et parasitaire provoquée par des vers parasites du genre filaire *Wuchereria bancrofti*.

Initiée par la préfecture, la campagne destinée aux chefs de districts sanitaires, aux chefs de quartier, aux représentants des églises et aux Ong vise à mieux informer la population de ce département sur cette maladie, ses manifestations et comment l'éviter. Selon le Dr François Missamou, coordonnateur national de la lutte contre l'onchocercose et la filariose lymphatique, la filariose se manifeste par des oedèmes des membres, surtout inférieurs ; des lésions cutanées ; hydrocèle et l'éléphantiasis. Afin de mieux prévenir les populations, il a invité à la prise simultanée du Mectizan ou ivermectine et l'albendazole, une fois par an.

« On peut aussi traiter cette maladie avec la prise de l'albendazole seule

tous les six mois, soit deux fois par an. Pour les enfants de moins de cinq ans ; les femmes enceintes ; les femmes allaitantes moins d'une semaine ne doivent pas prendre ces médicaments », a-t-il conseillé, soulignant que des distributeurs formés sont seuls habilités d'administrer ces médicaments.

Dans le cadre de la prévention, elle est basée sur l'application des règles d'hygiène générale, comme l'hygiène du milieu ; pulvérisation intra domicile ; l'utilisation des moustiquaires imprégnées dont une opération de distribution est envisagée dans les ménages. « Chaque ménage aura au préalable un jeton à base duquel il sera comptabilisé pour en bénéficier. La distribution préalable des jetons permettra d'éviter le désordre constaté lors des précédentes opérations », a précisé, François Missamou. Au Congo, la filariose lymphatique sévit dans les départements de la Likouala, de la Sangha, dans les deux Cuvettes, du Pool, de la Bouenza et du Niari.

Max Ferhynel Poudi, correspondant à Dolisie



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°015/DMI/PRISP/C/19

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LA PROPRIÉTÉ RÉELLE».

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Mise en œuvre de la feuille de route sur la propriété réelle ».

2- L'objectif principal de la mission consiste à mettre en œuvre la feuille de route de la propriété réelle conformément à la Norme ITIE en République du Congo.

En effet, le comité exécutif de l'ITIE Congo cherche un consultant individuel international compétent et crédible, libre de tout conflit d'intérêts pour mener à terme la mission.

Pour atteindre l'objectif général de la mission, les objectifs spécifiques ci-après seront poursuivis :

0 permettre au comité exécutif de l'ITIE Congo de parvenir à une définition qui reflète le contexte national et les bonnes pratiques internationales qui s'inspire des définitions existantes de la propriété réelle au plan international ;

0 adapter le formulaire de déclaration sur la propriété réelle par rapport au contexte national.

0 organiser un cadre d'échange avec les entreprises du secteur extractif ;

0 Organiser deux (2) ateliers de renforcement de capacités sur la production des données de la propriété réelle à l'intention des entreprises et des entités gouver-

nementales ;

0 produire un modèle de registre national des propriétaires réels.

3- L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidat(e) s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4- Le Profil du consultant :

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

- être un consultant individuel international BAC+5 en économie, gestion administrative et financière ou en droit des affaires ;
- avoir au moins dix (10) ans d'expérience en droit des affaires ;
- avoir une parfaite connaissance sur la législation du droit communautaire CEMAC et sur les actes unifiés OHADA ;
- justifier d'une assez bonne connaissance dans la structuration juridique des projets et des programmes.
- avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle pertinente, de préférence dans une institution financière ou un cabinet de conseil de renommée internationale ;
- justifier d'une expérience de deux (2) missions au moins dans la mise en place de registres sur la propriété réelle dans un des pays mettant en œuvre l'ITIE

est un atout.

La langue de travail est le français.

5- Le travail sera effectué sur une période de trois (03) mois à compter de la date de signature du contrat

6- Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 septembre 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel international chargé de la mise en œuvre de la feuille de route de la propriété réelle).

7- L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Cellule Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville ; Tél : +242 22 614 41 84 / 068344700 / 053415600 ; Email: prisp-marches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 août 2019

Le Coordonnateur du PRISP,
Jean-Noël NGOULOU



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°016/DMI/PRISP/C/19

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGÉ D'ELABORER UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION POUR L'OPERATIONNALISATION DU PLAN STRATEGIQUE DE LA REFORME DE L'ETAT».

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Elaboration d'une stratégie de communication pour l'opérationnalisation du plan stratégique de la réforme de l'Etat ».

2- L'objectif général de la mission est d'élaborer une stratégie de communication pour la mise en œuvre du plan stratégique de la réforme de l'Etat.

Pour atteindre l'objectif général, les objectifs spécifiques suivants sont visés :

- identifier les cibles clés de la communication ;
- définir l'objectif fondamental de la communication ;
- définir les messages à transmettre aux cibles retenues ;
- déterminer les supports et canaux de communication adaptés ;
- élaborer un plan de communication budgétisé.

3- L'Unité de coordination du Projet des

Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidat(e) s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4- Le Profil du consultant :

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

- être titulaire d'un BAC+5 en sciences économiques, en management des organisations, en marketing, en technique de communication, en gestion des projets ou tout diplôme jugé équivalent ;
- avoir au moins quinze (15) ans d'expérience dans le domaine de gestion des projets ou en planification stratégique ;
- avoir réalisé au moins cinq (05) missions similaires dans une administration publique ;
- avoir une maîtrise de la langue française.

5- La durée de la mission du consultant est de soixante (60) jours. Cette durée prend en compte la soumission et la validation des rapports par le bénéficiaire en atelier.

6- Les dossiers de candidature doivent être

déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 septembre 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel international chargé d'élaborer une stratégie de communication pour l'opérationnalisation du plan stratégique de la réforme de l'Etat).

7- L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Cellule Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville ; Tél : +242 22 614 41 84 / 068344700 / 053415600 ; Email: prisp-marches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 août 2019

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean-Noël NGOULOU



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N°017/DMI/PRISP/C/19**

« RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE LA REVUE DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ».

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Revue du cadre légal et réglementaire de la fonction publique ».

2- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de sélectionner un cabinet en vue de faire la revue du cadre légal et réglementaire de la fonction publique.

3- Mandat du consultant

La firme procèdera au démarrage de la mission par un atelier de cadrage pour mieux situer les participants sur les enjeux de la problématique à résoudre.

Sans que celles-ci ne soient limitatives, la firme aura pour tâches ci-après :

- collecte des textes législatifs et réglementaires régissant la fonction publique ;
- analyse du cadre juridique relatif à la gestion de la fonction publique ;
- identification des insuffisances des textes législatifs et réglementaires en matière de fonction publique ;
- proposition des orientations en vue d'améliorer le dispositif juridique de la fonction publique ;
- élaboration des textes visant l'amélioration et/ou la modernisation de la gestion des ressources humaines et le renforcement du cadre légal et réglementaire de la fonction publique ;
- élaboration d'un livre de normes des documents administratifs en vue de disposer d'une charte graphique standard qui sera utilisé par tous les services publics ;
- rédaction du rapport provisoire de la revue du cadre légal et réglementaire de la fonction publique ;
- organisation de l'atelier de démarrage (cadrage) de la revue du cadre légal et réglementaire de la fonction publique ;
- rédaction des rapports d'étapes et final de la revue du cadre légal et réglementaire de la fonction publique ;
- organisation de l'atelier de présentation et de validation des conclusions du cadre légal et réglementaire de la fonction publique.

4- Profil du cabinet

La mission sera confiée à un cabinet spécialisé dans les domaines de la légistique, de l'administration publique, du droit public, de la gestion des ressources humaines et d'autres domaines équivalents. A cet effet, la firme doit mobiliser une équipe de cinq (5) experts ayant les profils suivants :

1.1. Expert international 1 : Chef de mission spécialiste en légistique en charge des méthodes et conventions de rédaction des textes normatifs (lois, décrets, etc.)

Formation

Être titulaire d'un diplôme en droit public (Bac+5 au moins).

Compétences et expériences

- parfaite connaissance de la fonction publique ainsi que de la gestion des ressources humaines ;
- bonne connaissance du cadre juridique actuel de la fonction publique congolaise ;
- bonne aptitude rédactionnelle des textes administratifs ;
- maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir quinze (15) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'administration publique dans les pays de l'Afrique subsaharienne ;
- avoir rédigé ou participé à la rédaction d'un livre des normes des documents administratifs ou des documents similaires ;
- avoir conduit ou participé à cinq (5) missions au moins, dans les administrations publiques, dans le cadre de la rédaction des textes législatifs et réglementaires ;
- avoir conduit ou participé à trois (3) missions similaires au moins en Afrique sera considéré comme un atout ;
- avoir une maîtrise parfaite de la langue française, parlée et écrite.

1.2. Expert international 2 : Spécialiste en gestion des ressources humaines

Formation

Être titulaire d'un diplôme de Bac+4 au moins en gestion des ressources humaines ou un diplôme équivalent.

Compétences et expériences

- parfaite connaissance de la gestion des ressources humaines ainsi que de la fonction publique ;
- bonne connaissance du cadre juridique actuel de la fonction publique congolaise ;
- bonne aptitude rédactionnelle des textes administratifs ;
- maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des ressources humaines des administrations publiques dans les pays de l'Afrique subsaharienne ;
- avoir conduit ou participé à trois (3) missions au moins, dans les administrations publiques, dans le cadre de la rédaction des textes législatifs et réglementaires ;
- avoir une maîtrise parfaite de la langue française, parlée et écrite.

1.3. Expert national 3 : Spécialiste en droit de la fonction publique

Formation

Être titulaire d'un diplôme de Bac+4 au moins en droit public, en gestion des ressources humaines ou en administration.

Compétences et expériences

- parfaite connaissance de la fonction publique ;
- bonne connaissance du cadre juridique actuel de la fonction publique congolaise ;
- bonne aptitude rédactionnelle des textes administratifs ;
- maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'administration publique ;
- avoir conduit ou participé à au moins trois (3) missions similaires ;
- avoir conduit ou participé à trois (3) missions au moins, dans les administrations publiques, dans le cadre de la rédaction ou révision des textes législatifs et réglementaires ;
- avoir une maîtrise parfaite de la langue française, parlée et écrite.

1.4. Expert international 4 : Spécialiste en organisation de l'administration publique

Formation

Être titulaire d'un diplôme de Bac+4 au moins en management des organisations, droit public, gestion des ressources humaines, administration ou diplôme équivalent.

Compétences et expériences

- parfaite connaissance du management des organisations ainsi que de la fonction publique ;
- bonne connaissance du cadre juridique actuel de la fonction publique congolaise ;
- bonne aptitude rédactionnelle des textes administratifs ;
- maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine du management des organisations et surtout dans le secteur de l'organisation des corps administratifs ;
- avoir conduit ou participé à trois (3) missions au moins dans le domaine de la réorganisation de la fonction publique ;
- avoir une maîtrise parfaite de la langue française, parlée et écrite.

1.5. Expert international 5 : Spécialiste en gestion du changement

Formation

Être titulaire d'un diplôme de Bac+4 au moins en management des organisations, management des projets, gestion des ressources humaines, économie ou diplôme équivalent

Compétences et expériences

- parfaite connaissance de la gestion du changement des organisations ;
- bonne connaissance de la conduite de projets et du management des ressources humaines ;
- maîtrise des outils informatiques de gestion des projets ;
- avoir dix (10) ans d'expérience professionnelle dans les domaines de l'administration publique, de gestion du changement, de la conduite de projets et de la gestion des ressources humaines ;
- avoir conduit ou participé à trois (3) missions au moins dans le domaine de conduite de changement et de réorganisation des institutions administratives ;
- avoir une maîtrise parfaite de la langue française, parlée et écrite.

5- L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations contenues dans le profil.

Les cabinets doivent inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, des documents légaux, des certificats d'incorporation et une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6- Les cabinets seront sélectionnés suivant la méthode sur la qualification des consultants (SOC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8- Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 septembre 2019 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la revue du cadre légal et réglementaire de la fonction publique ».

9- L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

**Cellule Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur**

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

**Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon
derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville ; Tél : +242 22
614 41 84 / 068344700 / 053415600 ; Email: prispmarkets@gmail.com,
prisprcongo@gmail.com**

Fait à Brazzaville, le 26 août 2019

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean-Noël NGOULOU

HOMMAGE

Jean-Blaise Bilombo Samba honoré par le cercle littéraire congolais

Le poète congolais, Jean-Blaise Bilombo Samba, a reçu le 30 août un hommage du cercle littéraire congolais sur le thème « Poésie, terre d'altérité ». La cérémonie a mis en lumière le parcours de l'auteur ainsi que son apport dans la poésie nationale et internationale.

Docteur en pharmacie de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal, Jean-Blaise Bilombo Samba est un fervent acteur culturel qui a développé assez tôt un penchant pour la littérature, notamment la poésie. En effet, à la rencontre des poètes de la Pléiade, l'auteur plonge dans l'écriture avec un premier recueil de poèmes en 1969, alors qu'il était encore au lycée. C'est d'ailleurs ce qui l'a motivé à rédiger des textes dans diverses revues : Ca-



L'écrivain Jean Blaise Bilombo Samba

hiers Saint-Germain-des-Prés, la Semaine africaine, Ethiopiques, Peuples noirs, Peuples africains, Europe, etc. Ainsi, par cet hommage, les hommes et femmes de lettres congolais ravivent plus ou moins le pouvoir de séduction des poèmes de

Jean-Blaise Bilombo Samba qui, dans son parcours, n'a pas rédigé des centaines d'œuvres mais a particulièrement accroché par ses textes remplis de mélancolie et de plaisir, comme l'a souligné dans son allocution l'écrivain Florent Sogni Zaou.

A travers le thème « Poé-

sie, terre d'altérité », les différents intervenants, Emeraude Nkouka et Rosin Loemba, ont mis en relief la particularité de l'écriture souveraine de l'auteur qui représente un véritable voyage lyrique. Humaniste et se réclamant de la génération éthique qui a toujours refusé l'amnésie sociale, le parcours du poète demeure à son image et l'auteur compte exactement quatre ouvrages : « Témoignages » parus en 1976 ; « Hors la nuit » publié en 1993 ; « Elégies Libertaires » éditées 2003 et enfin « Brûleurs d'ombres » parus également en 2003.

Dans chacune de ses publications, l'adepte de Tchicaya U'Tamsi, tel qu'il en ressort fréquemment dans son style et ses mots, propose une poésie esthétique sur différents plans. Ayant le goût du beau, Jean-Blaise

Bilombo Samba accorde, par ailleurs, une place spéciale à la dédicace qu'il embellit par une architecture singulière. « L'auteur restera l'un des coups de cœur de la poésie. Et nous croyons fermement qu'il mérite d'être honoré de la sorte. D'ailleurs, c'est une initiative à pérenniser pour tous les grands noms de la poésie congolaise », a déclaré l'un des déclamateurs. Pendant la cérémonie, quelques textes de l'auteur ont été déclamés. Prix littéraire « Mokanda » en 2016, Jean-Blaise Bilombo Samba est commandeur dans l'ordre du Mérite congolais. Notons que la cérémonie avait été initiée par l'association Culture Elongo, le Pen centre Congo-Brazzaville, la Librairie Les Manguiers, le Forum des gens de lettres et médiAfrique communication.

Merveille Atipo (stagiaire)

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL

Le Congo débute la compétition face à l'Angola

Logées dans le groupe A, aux côtés de l'Angola, le Sénégal et la Guinée, les Diables rouges juniors dames quitteront Brazzaville ce 2 septembre pour Niamey, au Niger où se déroulera la compétition, du 5 au 15 septembre.

Les joueuses qui vont disputer leur premier match face à l'Angola, le 6 septembre, portent pour la première fois le maillot de l'équipe nationale. Les Congolaises livreront leur deuxième match le lendemain face au Sénégal avant d'affronter la Guinée, le 9 septembre.

A en croire le staff technique, toutes les conditions sont

presque réunies pour garantir un bon parcours de l'équipe congolaise, puisque les athlètes retenues étaient en stage de préparation depuis, le 20 juin, à Brazzaville. Neuf équipes réparties dans deux groupes y participeront.

Le staff dirigé par Adolph Lembessi a focalisé son travail sur les techniques individuelles. « Ce sont des enfants que nous avons détectés lors des championnats national



La sélection des Diables rouges en plein entraînement/Adiac

et départemental. Nous devons travailler sur la tactique collective, parce que nous avons beaucoup travaillé sur les individualités », a déclaré le sélectionneur congolais.

Pour le président de la Fédération congolaise de handball, Jean Claude Ibovi, le Congo doit figurer parmi les trois premières équipes de cette compétition. « Elles étaient 26, puisque le staff technique a retenu dix-huit filles qui défendront les couleurs

du pays au championnat d'Afrique de handball. Les trois meilleures équipes participeront à la coupe du monde, c'est une aubaine pour nous et nous avons notre carte à jouer. Il faut ainsi être parmi les trois premières », a-t-il déclaré. Notons que les dix-huit handballeuses retenues pour représenter le Congo au 26e championnat d'Afrique des juniors dames proviennent de plusieurs clubs.

Rude Ngoma (stagiaire)

JUDO

Madeleine Malonga sacrée championne du monde

La Française de 25 ans, originaire du Congo-Brazzaville, a remporté la médaille d'or, le 30 août, à Tokyo, au Japon, lors de la finale, dans la catégorie des moins de 78 kg.



Madeleine Malonga/photo AFP

A un an des Jeux Olympiques, la championne d'Europe 2018 qui vient de remporter son premier titre mondial (or) a battu la Japonaise Shori Hamada, la tenante du titre et numéro 3 mondial, par ippon. Née le 25 décembre 1993 à Soisy-sous-Montmorency (France), Madeleine Malonga est licenciée à l'Étoile Sportive de Blanc-Mesnil depuis 2016.

Voici les podiums de la 6e journée des Championnats du monde de judo

Dames

-78 kg

1. Madeleine Malonga (FRA)
2. Shori Hamada (JPN)
3. Lorian Kuka (KOS)
- . Mayra Aguiar (BRA)

Messieurs

-100 kg

1. Jorge Fonseca (POR)
2. Niyaz Ilyasov (RUS)
3. Aaron Wolf (JPN)
- . Michael Korrel (NED)

R.Ng. et AFP

ARCHIVES NATIONALES

Une mission de sauvegarde du patrimoine mémoriel de la République du Congo séjourne à Pointe-Noire

La délégation du Centre national des archives et de la documentation, conduite par son directeur, Brice Isinove Owabira, séjourne à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, pour se rendre compte de l'état de conservation des archives dans la ville océane.

Reçue le 27 août par le préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, sa visite s'inscrit dans le cadre du projet de conservation du patrimoine mémoriel de la République du Congo, ayant fait l'objet de la signature, le 19 juillet dernier, d'une convention de financement entre l'ambassadeur de France sortant, Bertrand Cochery, et le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo. Garant de la ville, le préfet de Pointe-Noire a marqué son adhésion à cette initiative,

en mettant à la disposition de la direction départementale du patrimoine et des archives, un nouveau bâtiment qui servira à sécuriser et assurer, dans les conditions optimales, la conservation du patrimoine archivistique. Il convient toutefois de noter que les archives coloniales et postcoloniales de la ville océane sont conservées dans un espace inadapté qui les expose du jour au jour à la dégradation. En 2017, une mission conjointe des archives nationales et l'université de Genève, financée par



Le préfet et ses hôtes visitant le nouveau bâtiment qui servira à sécuriser et assurer la conservation du patrimoine archivistique de Pointe-Noire

British library, a permis de sauvegarder plus de quatre mille documents qui, mal-

heureusement par faute de locaux, restent exposés aux facteurs biologiques et climatiques, accélérant ainsi leur destruction.

Bruno Okokana

HUMEUR

Pourquoi laisser les alentours des églises sales ?

Le commun des mortels s'interroge sur le comportement de certains responsables religieux qui n'assainissent pas l'environnement immédiat de leurs différentes paroisses et assemblées. N'est-ce pas là une antivaleur ? Tenez ! Rares sont des églises dites de réveil qui exécutent la mesure gouvernementale sur la propreté de nos lieux d'habitation, des alentours des administrations, ou des lieux de travail. Nombreux sont des hommes de ces églises qui se préoccupent plus de l'évangélisation, c'est-à-dire de l'enseignement de la parole de Dieu. Certains se permettent de dire tout haut, quand ils sont abordés, qu'ils s'occuperaient plus de l'esprit saint que d'autres choses.

Non ! Cet argument n'est pas du tout sérieux, car l'homme est à la fois le spirituel et le soma, c'est-à-dire le corps. Et à notre humble avis, nous pensons que si le corps est malade, l'esprit ne pourra pas aussi fonctionner à merveille. Car n'a-t-on pas vu un ou des fidèles manquer des séances de prière parce qu'ils sont atteints du paludisme. Or, qui dit paludisme, dit environnement sale. Pourquoi l'église ne nettoierait-elle pas ledit environnement ?

C'est quand même curieux de constater qu'aux alentours immédiats de là où les fidèles se rendent pour leur culte le dimanche et/ou d'autres jours, l'insalubrité bat son plein. Les boîtes de conserve sont jetées pêle-mêle derrière le mur de la paroisse, les herbes poussent à deux mètres des assemblées, les décharges publiques se trouvent à l'entrée même de l'église et le derrière de l'église est transformé en urinoir. Et pour arriver à certains lieux de culte, il faut passer par une vraie piste ou bien il faut traverser une partie de brousse. Et cela se passe dans de nombreux quartiers populaires de nos villes.

Le constat est que l'esprit de l'hygiène vestimentaire, qui habite les responsables de ces associations religieuses, ne se prolonge pas jusqu'à l'environnement immédiat de leur paroisse. Car ils sont propres dans un environnement de prière sale. Ce n'est pas parce que l'église est soi-disant bien construite et que les fidèles et responsables sont propres qu'il faudrait négliger l'environnement immédiat qui est parfois pollué par les décharges qui s'y trouvent. Et pourtant, la parole sainte devrait plutôt être enseignée dans un endroit salubre et constamment assaini. Pourquoi l'homme de l'église qui se veut le modèle pour la chose spirituelle ne l'est pas pour la propreté de l'environnement immédiat de sa structure religieuse ?

On parle de plus en plus ces derniers jours de certaines pathologies qui arrivent au seuil de nos portes à cause de l'environnement malsain. Ces pathologies sont, entre autres, la typhoïde, le paludisme, le chikungunya, l'Ebola, la fièvre jaune, la poliomyélite, les infections pulmonaires, les vers intestinaux, les amibes et autres maladies causées, affirme le personnel sanitaire, par l'environnement immédiat insalubre. Ainsi donc, toute église qui enseignerait la parole de Dieu dans un milieu malsain ne participe pas à la plénitude du bien-être de ses fidèles. Car le bien-être de l'individu est sans nul doute « l'esprit saint dans un corps sain dans un environnement assaini ».

Etant donné que nos villes ont un nombre impressionnant des églises dites de réveil et si ces dernières se préoccupaient aussi, en plus du côté divin, de la totale salubrité de leur environnement immédiat, nos villes seront à moitié assainies surtout que, ces derniers temps, le mot d'ordre de la salubrité environnementale est sur toutes les lèvres.

Faustin Akono

MUSIQUE

Jah Thiano se produira en Guinée

Le reggaeman congolais Jah Thiano sera en tournée à partir du 13 septembre en Guinée où il jouera deux concerts.

Ces concerts sont dédiés à une œuvre humanitaire qui milite en faveur des enfants déshérités de Conakry. De son vrai nom Rech Thiano, Jah Thiano est le leader du groupe de musique Makéda et responsable de la fondation éponyme. Son engagement pour la cause des enfants déshérités est déterminant. Récemment, il a sorti un maxi single « Sauvetage » où il plaide pour la protection des droits



de l'enfant. À Pointe-Noire où il réside, de nombreuses associations et ONG chargées des enfants tels le Samu social, ASI, Village Mwana travaillent avec lui dans divers projets. Après ses premiers pas en musique à l'église, Jah Thiano commence à écrire les textes de rap. Il joue du rap et crée son propre groupe dénommé Antidote en 2004. Persuadé qu'il n'était pas fait pour le hip-hop en 2005, par le biais d'un artiste reggae éthiopien, il découvre le reggae qui assouvit sa passion musicale en ayant comme icône Bob Marley. Ainsi, il intègre le mouvement Rastafari qu'il a toujours défendu. Ses messages, il les livre en bembe, lingala, lari, français et de temps à autre en anglais et bambara.

Après Conakry, Jah Thiano se rendra à Dakar, Cotonou, Abidjan, Ouagadougou, Accra. Dans ces différentes villes, il va se produire pour faire connaître davantage le reggae congolais très mal connu à l'étranger. Après la tournée ouest africaine, Jah Thiano va entreprendre plusieurs concerts dans l'hinterland congolais.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 4^e journée, 2^e division

Dylan Saint-Louis était titulaire lors de la victoire du Beerschot-Wilrijk face à l'Union-Saint-Gilloise (1-0). Un premier revers pour les Bruxellois, privés de Niels Bouekou.

Suisse, 6^e journée, 2^e division

De retour de blessure, Igor Nganga était sur le banc lors du naufrage de Lausanne Sport face au Stade Lausanne Ouchy (0-3). Avec ce revers dans le derby vaudois, le LS reste sous la menace de Wil, son dauphin.

Ligue 2, 6^e journée

Le Havre terrasse Caen à D'Ornano (3-0). Titulaire, Fernand Mayembo a été solide face à des Caennais timorés (9^e, 26^e, 36^e et 54^e).

Enfin remplaçant, Herman Moussaki est entré à la 64^e, sans parvenir à se montrer dangereux. Alan Dzabana était forfait (entorse) et Prince Oniangue non retenu.

Enfin un succès pour Le Mans qui bat Sochaux 2-0. Titulaire, Bevic Moussiti Oko se distingue aux 4^e et 36^e minutes. Combatif, il a travailler pour le collectif.

Sans Ryan Bidounga et Mons Basouamina, blessés, Nancy partage les points avec Rodez (1-1).

Bryan Passi n'est pas entré en jeu

lors du succès de Niort à Orléans (1-0).

Troyes l'emporte à Châteauroux 1-0. Sans Eden Massouema, non retenu, mais avec Warren Tchimbembé, remplaçant.

Samedi, Guingamp et Morgan Poaty joueront au Moustoir, chez le leader lorientais. Alors que Grenoble et Yves Pambou accueilleront Lens lundi soir.

Et de cinq pour Dunkerque, qui bat Toulon 2-1. Randi Goteni a joué l'intégralité du match dans l'entrejeu. Les Nordistes sont leaders avec 15 points.

Sans Messie Biatoumoussoka, absent du groupe, Avranches chute à domicile face à Boulogne-sur-Mer (0-1). La situation de l'ancien Bordelais, prêté par Charleroi, interrompt : le défenseur central de 21 ans, qui n'a toujours pas joué cette saison en championnat, n'est vraisemblablement pas qualifié. Joint à plusieurs reprises, le club de la Manche n'a pas répondu à nos questions sur le sujet.

Grosse défaite, sur ses terres, pour Bastia-Borgo, balayé par Le Puy (2-6). Titulaire, Cédric Odzoumo a été remplacé à la 42^e sur blessure. Frustrant pour l'attaquant de 24 ans né et formé à Sedan, qui a touché le poteau dans les premières minutes du match.

Camille Delourme

LIGUE DES CHAMPIONS UEFA

Les différents clubs fixés sur leur adversaires

La cérémonie de tirage au sort de la phase de poules de l'édition 2019-2020 de la compétition a eu lieu le 29 août à Monaco. Elles sont trente-deux équipes logées dans huit groupes de quatre clubs chacun qui vont prendre, à partir du 17 septembre, le départ pour cette prestigieuse compétition européenne.

À quelques heures de la fin du mercato, les clubs européens connaissent déjà de quoi s'attendre s'ils souhaitent sortir de cette phase des poules. En effet, le Paris St Germain va retrouver un adversaire qu'il connaît bien puisque la formation de Thomas Tuchel sera opposée au Real Madrid de Zinedine Zidane dans le groupe A. Liverpool, le tenant du titre, est dans le groupe E et retrouve Naples, comme l'année dernière. Tandis que Tottenham, finaliste de la précédente édition, fera face au Bayern Munich dans le groupe B.

Le FC Barcelone de Lionel Messi placé dans le groupe F sera aux prises au Borussia Dortmund, Inter Milan et le Slavia Prague. Plusieurs analystes s'accordent du fait que ce groupe est le plus coriace.

Les différents groupes

Groupe A

Paris Saint-Germain (France)
Real Madrid (Espagne)
Club Bruges KV (Belgique)
Galatasaray (Turquie)

Groupe B

Bayern Munich (Allemagne)
Tottenham (Angleterre)
Olympiakos (Grèce)
Etoile Rouge de Belgrade (Serbie)



Trophée de la ligue des champions UEFA/DR

Groupe C

Manchester City (Angleterre)
Shakhtar Donetsk (Ukraine)
Dinamo Zagreb (Croatie)
Atalanta Bergame (Italie)

Groupe D

Juventus (Italie)
Atlético de Madrid (Espagne)
Bayer Leverkusen (Allemagne)
Lokomotiv Moscou (Russie)

Groupe E

Liverpool (Angleterre)
Napoli (Italie)
FC Salzburg (Autriche)
Genk (Belgique)

Groupe F

FC Barcelone (Espagne)
Borussia Dortmund (Allemagne)
Inter Milan (Italie)
Slavia Prague (République tchèque)

Groupe G

Zenit (Russie)
SL Benfica (Portugal)
Olympique Lyonnais (France)
RB Leipzig (Allemagne)

Groupe H

Chelsea (Angleterre)
AFC Ajax (Pays-Bas)
Valencia CF (Espagne)
LOSC (France)

Quelle équipe succèdera à Liverpool, vainqueur de l'édition 2019 ? Les prochains jours nous édifieront.

Rude Ngoma (stagiaire)

RÉFLEXION

Sur l'entretien de l'Elysée

À la veille de l'entretien qui se déroulera demain au Palais de l'Elysée entre Emmanuel Macron et Denis Sassou N'Guesso personne, bien sûr, ne saurait dire avec certitude ce que se diront les deux hommes d'Etat. Mais cela n'empêche nullement les observateurs que nous sommes d'avancer les idées suivantes qui, nous semble-t-il, se trouveront inévitablement au cœur de cette rencontre et qui résultent précisément de la simple observation quotidienne de la scène mondiale, des changements qui s'y précisent, des nouveaux rapports de force qui en découlent.

La première de ces idées est que la France doit impérativement resserrer ses liens avec l'Afrique dans son ensemble si du moins elle veut conserver son statut de grande puissance. Confronté à la crise qui frappe l'Europe avec le départ brutal du Royaume-Uni, avec la résurgence des nationalismes, avec l'afflux incontrôlé et incontrôlable des migrants, avec la politique de «l'America first» que prône le président américain Donald Trump, le locataire actuel de l'Elysée doit renouer avec les dirigeants africains les liens de confiance que ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy et François Hollande, n'ont pas su préserver à la différence de François Mitterrand et de Jacques Chirac. Emmanuel Macron, qui est un homme pragmatique, le sait parfaitement et s'emploie d'ailleurs à le faire comme l'ont démontré les actions diplomatiques menées tout

au long des derniers mois, en particulier l'invitation à Biarritz de plusieurs dirigeants africains dans le cadre du G 7. L'entretien à venir avec Denis Sassou N'Guesso s'inscrit parfaitement dans ce cadre.

La deuxième idée est que, dans un tel contexte, l'Afrique centrale ou plus exactement le Bassin du Congo doit retrouver sa place dans la politique extérieure de la France. Pour au moins les deux raisons suivantes que Denis Sassou N'Guesso est le mieux à même de développer devant son interlocuteur : d'abord parce que la stabilisation de cette immense région, qui est la plus riche du continent donc la plus convoitée et de ce fait la plus menacée par les forces occultes qui tentent d'en exploiter les richesses naturelles en dehors de tout cadre légal, sa stabilisation donc est l'un des principaux enjeux du début de ce millénaire ; ensuite parce que le Bassin du Congo est le deuxième poumon de la planète et qu'il importe au plus haut point d'aider les Etats qui le composent à lutter contre la déforestation, à protéger le fleuve et ses nombreux affluents, à préserver les tourbières où se recycle une bonne part de l'air que nous respirons, bref à faire du Fonds Bleu créé à Oyo il y a deux ans un agent majeur de la lutte contre le dérèglement climatique.

La troisième idée est que, dans ce contexte, l'histoire, la grande Histoire qui vit la France

assurer par deux fois sa survie dans le siècle précédent grâce aux relations étroites qu'elle avait nouées avec l'Afrique à l'époque de la colonisation peut et doit y retrouver toute sa place. Dans le moment même où Emmanuel Macron s'emploie à célébrer les grands événements qui permirent à la France, avec l'aide de ses alliés, de retrouver sa liberté, il importe au plus haut point de se souvenir que les tirailleurs congolais se sont sacrifiés pour elle pendant la Première Guerre mondiale, que Brazzaville a été la capitale de la France libre pendant la Deuxième Guerre mondiale, mais aussi que, bien avant ces événements, Pierre Savorgnan de Brazza avait su créer le lien historique entre le Congo et la France qui permit plus tard cette coopération. Alors que celui-ci repose aujourd'hui avec les siens au cœur du Mémorial élevé sur la rive droite du fleuve Congo, redonner à l'Histoire toute sa place ne serait-elle pas la meilleure façon de resserrer les liens entre la France et l'Afrique équatoriale à laquelle elle doit tant ?

En conclusion de ce qui précède, ne serait-il pas logique, symbolique même, que Brigitte et Emmanuel Macron viennent un jour prochain à Brazzaville s'incliner devant la tombe de Pierre Savorgnan de Brazza puis accueillir Antoinette et Denis Sassou N'Guesso dans la très historique Case de Gaulle où se joua le sort de la France dans les années quarante du siècle précédent ?

Jean-Paul Pigasse